

Du "Paradyx Lo Pitet" au Petit-Paradis : histoire(s) d'un coin de Fribourg

Autor(en): **Dafflon, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Freiburger Geschichtsblätter**

Band (Jahr): **91 (2014)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-391948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ALEXANDRE DAFFLON

DU «PARADYX LO PITET» AU PETIT-PARADIS

HISTOIRE(S) D'UN COIN DE FRIBOURG

En 1819, le peintre-officier Joseph de Landerset réalise deux peintures-horloges représentant des vues de la ville de Fribourg¹. La seconde œuvre est une *Vue de l'Hôtel-de-Ville et de Saint-Nicolas prise de la place du Petit-Paradis*².

Les tableaux-horloges, associant la peinture d'un paysage, avec généralement un clocher de village et une petite horloge, connaissent leur âge d'or dans la première moitié du XIX^e siècle; ils peuvent être équipés d'une boîte à musique délivrant un air à chaque sonnerie, c'est pourquoi ils sont aussi appelés «tableaux à surprise». Les deux toiles de Landerset forment très probablement une paire, la seconde étant entrée au Musée d'art et d'histoire de Fribourg en 1903 grâce au soin de son propriétaire d'alors, Max de Techtermann³, conservateur du Musée. Il s'agit d'une œuvre tout à fait

¹ La première de ces toiles est une *Vue de la place de l'Hôtel-de-Ville de Fribourg*, huile sur toile, 70 x 103 cm, coll. part. Sur cette toile, voir l'article très complet et documenté d'Ivan ANDREY, Die Ansicht des Rathausplatzes in Freiburg von Joseph de Landerset. Herkunft eines Bildmotivs, dans: *Freiburger Geschichtsblätter* 64 (1985/86), p. 185–201. L'analyse de cette œuvre est rendue difficile du fait qu'il n'en existe pas de reproduction en couleurs et que la seule reproduction connue est celle du *Fribourg artistique* de 1895 (François PAHUD, Place de l'Hôtel-de-Ville, à Fribourg, en 1819. Peinture de Joseph de Landerset, dans: *Fribourg artistique à travers les âges* 6 [1895], pl. X).

² Huile sur toile, 69 x 96 cm, Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF), 8077.

³ Charles Louis Henri *Maximilien* de Techtermann (1845–1925), fils de Maurice de Techtermann (1805–1882) et de Georgine de Traxler (1817–1885), petit-fils de François Philippe de Techtermann (1782–1813) et d'Euphro-

singulière dans l'iconographie de la ville de Fribourg: c'est en effet la seule vue connue de la place du Petit-Paradis, avant la diffusion de la photographie dans la seconde moitié du XIX^e siècle et les transformations profondes du quartier dans la première décennie du XX^e siècle.

Un officier versé dans l'art

Joseph de Landerset est né à Fribourg, le 9 février 1753. Il appartient à une famille modeste de la bourgeoisie privilégiée⁴. Le père, Jacques (1702–1768), inscrit au livre des bourgeois en 1749⁵, est membre des Deux-Cents, futur banneret de l'Auge (1760–1763); la mère est Marie Elisabeth Hepp (1714–1785), fille de Jean François et Marie, née Estermann. Joseph a pour parrain Joseph de Maillardoz et pour marraine Marie Anne de Gottrau, deux représentants de la couche supérieure du patriciat⁶. Il a trois frères: Xavier Ignace

sine de Forestier (1778–1843); historien, archéologue, sous-archiviste de l'Etat (1889–1891), conservateur du Musée de Fribourg (1899).

⁴ Les Landerset n'accèdent jamais au Petit Conseil et ne comptent qu'un seul bailli au XVIII^e siècle. En 1798, au moment de l'estimation des fortunes des anciennes familles frappées par une taxe extraordinaire, l'ensemble de la famille Landerset échappe à la taxe en raison de la modestie de ses avoirs et revenus, en dépit d'un mariage de Nicolas de Landerset avec une riche héritière de la bourgeoisie commune, Françoise Berset (cf. Rita BINZ-WOHLHAUSER, *Zwischen Glanz und Elend. Städtische Elite in Freiburg im Üchtland [18. Jahrhundert]*, Zurich 2014, p. 53–54, 115, 299). Je remercie ici Rita Binz-Wohlhauser pour les précieux renseignements qu'elle m'a généreusement fournis.

⁵ Archives de l'Etat de Fribourg (AEF), I.2, Livre des bourgeois (LB2) (1416–1767), fol. 218² (droit inscrit sur une maison rue de Lausanne). Voir aussi: AEF, Généalogies Schneuwly, IX.11.

⁶ Il s'agit probablement de Jean *Joseph Emmanuel* de Maillardoz (1720–1792), fils d'Henri (1677–1758), membre du Petit Conseil, lui-même membre des Deux-Cents pour l'Auge (1745), des Soixante (1757), bailli de Montagny (1757–1762), du Petit Conseil (1766–1792), bailli de Corbières (1786–1791). Il est le frère de Jean Frédéric *Roch* de Maillardoz (1727–1792),

Jacques, dit François *Xavier* (1746–1826), inscrit au livre de la bourgeoisie en 1767⁷, officier au service de France, commandant de la garde de la ville (1782)⁸, juge d’appel (1803), conseiller d’Etat (1814); François Pierre (né en 1748), colonel au service de France; *Nicolas Xavier* (1755–1830), inscrit au livre de la bourgeoisie en 1785⁹, bailli d’Illens (1792), membre du Grand Conseil (1814), préfet de Corbières (1816). Quatre sœurs, dont l’une, Marie Françoise, née en 1740, épouse en 1758 Jean François Girard (1730–1804), marchand de drap – de cette union naîtront quinze enfants, dont le futur Père Grégoire Girard (1765–1850), cordelier¹⁰ – et une autre, Marie Françoise Catherine (1745–1829), Sœur Xavière, supérieure du couvent de Montorge entre 1795 et 1798. Un oncle de Joseph du côté paternel, Charles Nicolas (1711–1780), très érudit, est chanoine de la collégiale Saint-Nicolas¹¹. Joseph épouse en 1787, dans les Ardennes françaises, Marie Thérèse Gérard (1753–1835), union

lieutenant-général au service de France. Marie Anne Odet (1696–1767), fille de Pierre Nicolas Odet (1664–1739), de la branche de Bourguillon, membre de la chambre secrète, et d’Anne Marie Meyer († 1746), épouse de *Philippe François Gottrau de Pensier* (1692–1763).

⁷ AEF, LB2, fol. 234¹ (droit inscrit sur la maison paternelle de la rue de Lausanne).

⁸ AEF, Ratsmanual (RM) 333, p. 82, séance du 14 février 1782.

⁹ AEF, LB 3, troisième livre des bourgeois (1770–1829) fol. 13¹ (droit inscrit sur une maison de la rue de Morat, actuelle rue Pierre-Aeby).

¹⁰ Dans ses «Souvenirs écrits par lui-même», le Père Girard fait l’éloge de sa mère et met l’accent sur l’influence de Marie Françoise de Landerset dans son développement personnel. «Ma mère, femme spirituelle, vive, tendre et forte, nous à tous soignés de ses mains et nourris de son lait. Nous ne pouvions pas en sucer un meilleur.» (Père Grégoire GIRARD, *Souvenirs écrits par lui-même*, dans: *L’Emulation. Nouvelle revue fribourgeoise*, tome 1^{er}, Fribourg, 1852, p. 3). Voir également: Alexandre DAGUET, *Le Père Girard et son temps. Histoire de sa vie, des doctrines et des travaux de l’éducateur suisse (1765–1850)*, tome 1^{er}, Paris 1896, p. 3–5, et Père Léon VEUTHEY, *Un grand éducateur. Le Père Girard (1765–1850)*, Paris 1934, p. 1–10, (1. «Fils de sa mère»).

¹¹ Fait chanoine en 1737, il est doyen en 1771.

qui sera sans postérité¹². Après une carrière militaire en France et dans sa patrie, ainsi qu'une activité assez intense d'artiste-peintre, Joseph de Landerset meurt à Fribourg, le 4 février 1824, à l'aube de sa soixante-douzième année.

Qualifié de «petit maître patricien» par Ivan Andrey¹³, Landerset est d'abord un militaire: il entre au service de France à l'âge de 21 ans (1774), est lieutenant en 1783, mais la Révolution française met un terme à ses ambitions. En août 1792, en garnison à Strasbourg, il est licencié avec le grade de capitaine et rentre à Fribourg. Il s'y adonne plus que jamais à son passe-temps favori puis, en 1813, est nommé instructeur de l'infanterie, commandant de la place de Fribourg et de la garde du gouvernement, fonctions qu'il conservera jusqu'à sa mort¹⁴.

On ne sait rien sur la manière dont le jeune officier a pris goût à la peinture et comment il a appris à peindre. Dans les élites du XVIII^e siècle, l'art du dessin était intégré dans l'éducation dispensée aux enfants, mais on ignore si le jeune Joseph a bénéficié de cette opportunité. Par ailleurs, le dessin était aussi pratiqué dans les écoles militaires; toutefois, si Landerset a appris le dessin à l'armée, il n'a probablement pas acquis ses qualités de peintre dans les rangs des régiments suisses. Tout au plus peut-on imaginer que l'ennuyeuse vie de garnison, au fond des provinces françaises, ne devait pas

¹² Pour les données généalogiques, le site internet de Benoît de Diesbach Belle-roche consacré aux familles fribourgeoises a été maintes fois consulté en mars-avril 2014 (<http://www.diesbach.com/sghcf/>).

¹³ Ivan ANDREY, Joseph de Landerset, petit maître patricien, dans: *Fribourg 1798. Une révolution culturelle? Freiburg 1798. Eine kulturelle Revolution?*, Fribourg: Musée d'art et d'histoire, 1998, p. 111-117. Je remercie ici Ivan Andrey pour les importantes informations qu'il a eu l'amabilité de me transmettre et ses remarques d'expert sur Landerset et la tradition picturale à laquelle se rattache l'artiste.

¹⁴ A Fribourg, Joseph loge avec son épouse dans la maison de son frère Nicolas, à l'actuel n° 19 de la rue Pierre-Aeby (AEF, DI IIa 1, état nominatif de la population de la paroisse de Fribourg, dressé le 27 mars 1811 et jours suivants, fol. 71, n° 194).

offrir beaucoup d'occasions d'amusement et que le dessin et la peinture constituaient de bons dérivatifs. «Sa seule école fut sans doute la copie des maîtres, ou du moins des gravures qui diffusaient leurs œuvres.»¹⁵ Landerset est un autodidacte et ses œuvres en témoignent¹⁶. Sa première œuvre connue est datée de l'année 1780, la dernière de 1819¹⁷. En 1998, Ivan Andrey a répertorié 160 œuvres dont les deux tiers sont des gouaches et aquarelles et le dernier tiers des huiles sur toile. Landerset a pratiqué plusieurs genres, avec un bonheur inégal: copies d'œuvres anciennes, scènes militaires, peintures religieuses, portraits, paysages campagnards et vues urbaines¹⁸. Si ses portraits ne brillent pas par leur habileté¹⁹, Landerset se distingue particulièrement dans ses vues de domaines et demeures de campagne du patriciat fribourgeois, parmi lesquels figurent trois vues de Courgevau²⁰. Ivan Andrey a finement analysé le caractère moral des paysages de Landerset: le domaine patricien apparaît ici comme un modèle social où cohabitent harmonieusement maîtres

¹⁵ Ivan ANDREY, Joseph de Landerset (cit. n. 13), p. 111.

¹⁶ L'art de Landerset, par exemple, s'améliore sensiblement au fil des années et ses œuvres des années 1800–1819 sont nettement plus heureuses que celles de la période précédente.

¹⁷ La première connue est *Jean-Nicolas de Montenach, évêque de Lausanne*, portrait, huile sur toile, 1780, Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF), III.232. *La place du Petit-Paradis* (1819) pourrait bien être la dernière.

¹⁸ En 2014, le MAHF possède 25 œuvres de Landerset, signées ou attribuées à lui. De nombreuses œuvres sont conservées dans des collections particulières.

¹⁹ Les deux plus connus sont *L'avoyer Charles Joseph de Werro*, huile sur toile, 1797, collection particulière, et *Louis d'Affry*, huile sur toile, 1807, MAHF, 1995-047.

²⁰ On peut voir deux vues de Courgevau au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, à savoir *Les environs de Morat avec le village de Courgevau et le château de Villars-les-Moines*, huile sur toile, 1795, MAHF, 8025, et *Les environs de Morat avec le village de Courgevau*, huile sur toile, 1808, MAHF, 8026. La comparaison entre les deux œuvres, séparées par treize ans, révèle les progrès sensibles de l'artiste dans le rendu du paysage et de la perspective.

et serviteurs, les premiers s'adonnant au loisir, à la chasse ou à la promenade, les seconds très occupés par les travaux de la terre ou par le transport de marchandises. Vision idyllique et idéalisée d'un monde sur le point de disparaître sous les coups des révolutions et des guerres, mais vision qui demeure dominante au sein du patri-
ciat fribourgeois, peu enclin à comprendre et à prendre la mesure des bouleversements inaugurés par la Révolution française et qui se prolongeront loin à travers le siècle qui commence²¹.

Joseph de Landerset et le Petit-Paradis (1819)

Les trois vues de Fribourg connues de Landerset illustrent cette même vision idyllique²². La *Place de l'Hôtel-de-Ville* rassemble tout un petit monde, les patriciens au premier plan, sur la terrasse du *Bletz*²³, les gens du commun à l'ombre du Tilleul, les magistrats en tenue noire et collet blanc sur les marches du grand escalier de l'Hôtel-de-Ville et la garde du gouvernement, commandée par Landerset lui-même, en revue devant le siège du pouvoir. Ici une malle-poste tirée par quatre chevaux et portant les armes de Berne

²¹ La *Vue prise dans la gorge du Gottéron*, gouache sur papier, 1807, MAHF, 2007-051, procède de la même idéalisation du monde artisanal et rural. Dans une nature enjolivée et plus hospitalière qu'elle n'est en réalité, se déploie un décor aimable de moulins, de ruisseaux et de cascades, dans lequel l'homme semble vivre paisiblement. On se croirait pour un peu au Hameau de la Reine, dans les jardins de Trianon.

²² En plus des deux vues déjà mentionnées, Landerset a peint, vers 1790, une vue au soleil couchant du *Pont du Milieu*, *la tour des Chats*, *la tour Rouge*, *la tour Dürrenbühl*, gouache montée sur carton, MAHF, 1972-029, dans laquelle, suivant une vieille tradition, il s'est représenté à l'œuvre, au premier plan, assis par terre et coiffé d'un chapeau à larges bords.

²³ Nom donné au toit-terrasse qui couronnait les anciennes arcades, signalées par le Père Girard dans son *Explication du plan de Fribourg en Suisse, dédiée à la jeunesse de la ville, pour lui servir de première leçon de géographie*, Lucerne 1827, p. 49. Les arcades ont été reconstruites, selon le même plan que les anciennes, en 1861-1863, par Théodore Perroud. Le toit-terrasse a été maintenu.

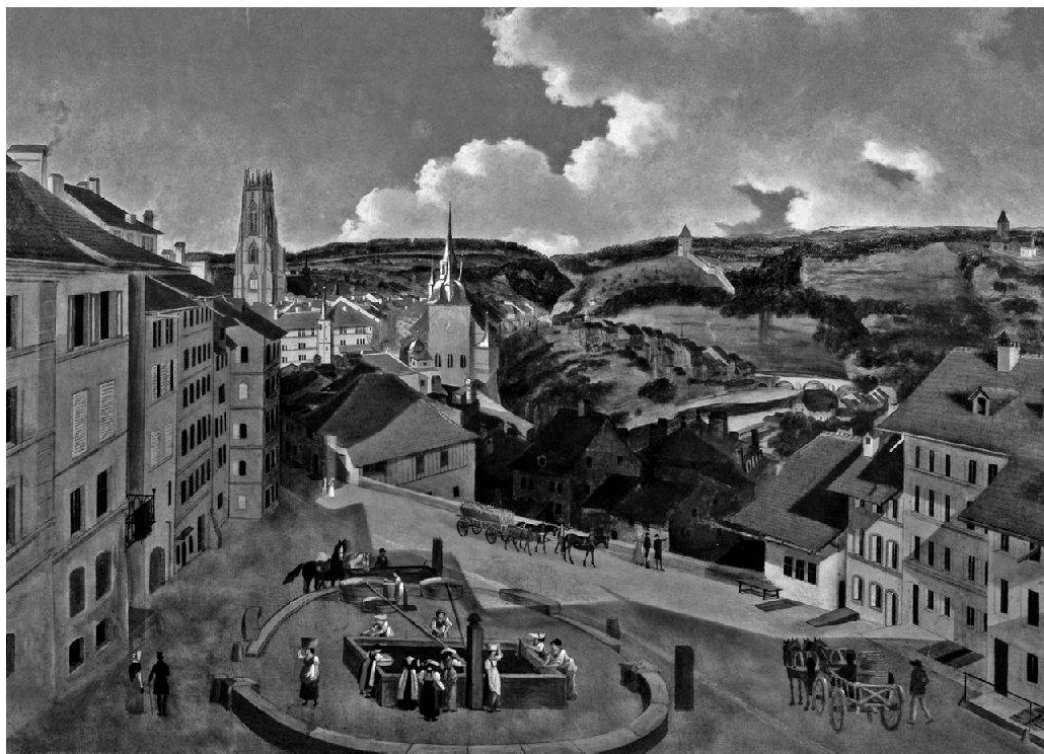
arrive de la rue de Lausanne, alors que deux élégants cavaliers traversent la place et qu'une espèce de landau semble s'être arrêté après avoir grimpé la forte pente de la Grand-Fontaine. Dans le coin droit de la toile, le sergent de ville contemple la scène. Tout respire l'harmonie sociale, la stabilité politique et l'ordre moral sur la place centrale de Fribourg: les hiérarchies sociales sont nettement marquées dans l'espace; le peuple tout endimanché respire le calme et la satisfaction; la garde, par sa présence, témoigne de la solidité des institutions politiques restaurées en 1814. La puissance divine n'est pas absente grâce à la percée de la Grand-Fontaine qui permet d'apercevoir au loin l'abbaye cistercienne de la Maigrauge.

La troisième vue de Fribourg est *La place du Petit-Paradis*, datée de 1819, tout comme la *Vue de l'Hôtel-de-Ville*²⁴. Au début du XX^e siècle, Max de Techtermann note dans l'inventaire de sa collection: «Peinture à l'huile. Vue de Frib[ourg]. Prise de la maison de T[echtermann] à la rue des Alpes et tour de l'horloge (avec mouvement et sonnerie par Landerset), com[mencement] du 19^e siècle (curieux costumes fribourgeois à la fontaine).»²⁵ Si l'on compare les deux toiles de Landerset de 1819, de forts contrastes apparaissent. L'heure du jour, d'abord, est différente: si l'ombre portée de l'ancienne maison d'Alt sur la place de l'Hôtel-de-Ville indique clairement que nous sommes le matin, sur la Place du Petit-Paradis, en revanche, la portée des ombres et la couleur chaude de la lumière sur les façades permet de dire que nous sommes en fin de journée. Les deux lieux représentés contrastent également: la place de l'Hôtel-de-Ville est véritablement le centre névralgique de la cité, un lieu de convergence et de représentation sociale; la place du Petit-Paradis est au contraire un lieu en retrait des grands axes de circulation

²⁴ Comme il a été dit ci-dessus, les deux toiles forment une paire. C'est la position d'Ivan Andrey, que nous reprenons volontiers, dans la mesure où ce sont deux tableaux-horloges, de formats sensiblement identiques, comportant tous deux une vue de l'Hôtel-de-Ville (ANDREY, Joseph de Landerset, cit. n. 13, p. 114–115).

²⁵ AEF, DIP, 1185 E, «Inventaire des collections diverses appartenant à moi, Max de Techtermann», Fribourg, 4 avril 1902.

et du centre de la cité, certes un lieu de rencontre, mais sur une seule voie de moyenne importance, la rue des Hôpitaux-Derrière²⁶.



Ill. 1: Joseph de Landerset, Vue de l'Hôtel-de-Ville et de Saint-Nicolas prise de la place du Petit-Paradis, huile sur toile, 1819, MAHF, 8077.

Enfin, si l'on fait abstraction de la tour de l'Hôtel-de-Ville et de celle de Saint-Nicolas, la place du Petit-Paradis ressemble presque à la place d'un petit bourg ou même d'un village, notamment à travers les personnages qui peuplent la toile et aussi par l'architecture, fort simple, des logis encadrant le lieu central.

Le point de vue adopté par l'artiste est celui de la grande maison bâtie par les Forestier à la fin du XVIII^e siècle, qui domine, aujourd'hui encore, la fontaine de la place, maison dont l'on devine l'ombre rapportée du toit sur le pavé de la rue des Hôpitaux-Derrière. L'artiste semble être niché assez haut dans la maison, proba-

²⁶ Actuelle rue des Alpes.

blement au deuxième ou au troisième étage²⁷. Mais, en réalité, ce point de vue est tout artificiel, car le panorama, depuis les fenêtres de la maison Forestier, ne ménage pas une vision complète et aussi dégagée de la place et de la fontaine, cette dernière se trouvant effectivement beaucoup plus proche de la maison. Où que l'on se place dans cette dernière, on ne peut jouir d'une vision aussi large de la place, de l'Hôtel-de-Ville et de Saint-Nicolas et, dans le même temps, contempler la fontaine dans son ensemble. Cette dernière a été comme repoussée vers le bas de la rue, pour mieux être vue, ou encore l'artiste a peint comme si la maison Forestier n'existait pas et qu'il eût la possibilité d'adopter un point de vue idéal. Cette constatation rejoint les observations d'Ivan Andrey pour la *Vue de la place de l'Hôtel-de-Ville*²⁸. Comme l'indique l'historien de l'art, Landerset est familiarisé avec l'usage d'une *chambre obscure*, qui permet, grâce à la technique optique, d'obtenir une vue en deux dimensions d'un espace ou d'un décor urbain embrassé très largement. Ainsi, la place du Petit-Paradis de Landerset n'existe que sur la toile créée par l'artiste, et pas ailleurs, encore moins dans la réalité.

Contrairement à la *Place de l'Hôtel-de-Ville*, où d'élégants patriens occupent la terrasse au premier plan, le devant de la scène est ici peuplé de gens du peuple: femmes et servantes venant chercher de l'eau à la fontaine ou faisant la lessive dans de grandes cuves; elles en profitent pour causer et partager les derniers ragots du quartier. Les costumes, que Max de Techtermann trouvait tellement étranges, sont tout de même relativement soignés, avec des corsets, des tabliers blancs et des chapeaux de paille pour certaines femmes.

²⁷ On sait qu'en mai-juin 1819, Joseph de Landerset s'est rendu dans la maison Forestier pour y procéder à l'évaluation des tableaux et gravures appartenant à la succession d'Auguste de Forestier, décédé en 1817 (AEF, fonds Techtermann, documents relatifs à Euphrosine de Techtermann née Forestier [1815-1820], «Estimation des meubles de la maison Forestier, 3^e lot, attribué à Euphrosine de Techtermann, lots de tableaux suivant l'estimation de M. Landreset [sic]»). La visite du peintre est-elle à l'origine de son projet de vue de la place du Petit-Paradis?

²⁸ ANDREY, *Die Ansicht* (cit. n. 1), p. 190-192.

La présence animalière est ici aussi beaucoup plus commune que dans la *Place de l'Hôtel-de-Ville*. Au Petit-Paradis, c'est le cheval domestique qui est présent, avec un palefrenier faisant boire deux bêtes à l'une des fontaines, et surtout deux chars attelés, l'un de deux chevaux, chargé d'une barrique, descendant la rue des Hôpitaux-Derrière vers le Tilleul, l'autre de trois bêtes, chargé de bois, montant la rue en direction des Places. Ces éléments introduisent la campagne en pleine ville et mettent en évidence qu'à l'aube du XIX^e siècle, le monde urbain n'est qu'à peine séparé du monde rural.

La bourgeoisie n'est pas totalement absente du tableau, avec quelques silhouettes discrètes: hommes portant chapeau et redingote; femmes vêtues de robes claires et légères, châles, chapeaux de paille et ombrelles. On distingue ainsi un couple descendant la place, dans l'ombre, depuis la rue de la Tête-Noire vers le «goulet d'étranglement» fermant l'espace et menant vers le Tilleul; un autre remontant du Tilleul et débouchant dans la lumière du couchant; un trio composé d'une jeune femme et de deux hommes, arrêté au bord du muret surplombant la Grand-Fontaine et le quartier de la Neuveville²⁹. L'élément bourgeois apparaît beaucoup plus discret que dans la toile jumelle.

Les éléments architecturaux du Petit-Paradis forment un égal contraste avec ceux de la place de l'Hôtel-de-Ville. Alors que sur cette dernière dominant les façades des bâtiments officiels que sont l'Hôtel cantonal, la Maison de Ville et l'Arsenal, ainsi que quelques belles façades du bas de la rue de Lausanne ou encore l'élégante tourelle en échauguette de la maison d'Alt, rien de tel sur la place du Petit-Paradis. Bien qu'il eût pu choisir de montrer les belles façades de la place que sont les maisons Maillardoz et Forestier, Landeret préfère mettre en évidence le caractère modeste et semi-campagnard des édifices du Petit-Paradis et de ses fontaines. Ainsi les

²⁹ L'un des deux hommes désigne quelque chose du bras droit. Serait-ce le couvent de la Maigrauge, que le groupe peut apercevoir de sa position dominante?

façades formant le côté nord de la place sont-elles particulièrement austères et modestes, puisqu'il s'agit de l'arrière des maisons de la rue de Lausanne. Quant aux maisons de la rue des Hôpitaux-Derrière, elles ont tout autant l'air modeste, la première ressemblant à une étable ou à un atelier. Enfin, l'édifice qui inaugure le «goulet d'étranglement» vers le Tilleul a un visage très campagnard, avec sa toiture biscornue, ses petites fenêtres et ses pans de bois apparents. Naturellement, le point de vue choisi par l'artiste a probablement pour but de montrer l'Hôtel-de-Ville au centre de la toile et pris d'un autre angle que celui de la toile jumelle, choix qui rend nécessaire une élévation du point de vue et une plongée vers le «goulet d'étranglement» menant au Tilleul. L'Hôtel-de-Ville est bien en effet au centre de la toile: on en voit principalement la tour³⁰ et les quelques clochetons qui l'entourent, dont les toitures sont rehaussées d'argent, ce qui attire naturellement l'attention. La nouveauté par rapport à la *Place de l'Hôtel-de-Ville* est la présence de la tour de Saint-Nicolas qui, bien que représentée dans un éloignement plus grand et dans des proportions moins massives que dans la réalité, n'en est pas moins là, dominant le paysage urbain. Dans ses études, Ivan Andrey a bien mis en évidence le caractère idéologique de la *Place de l'Hôtel-de-Ville*. On peut ici aisément prolonger ses conclusions: la *Vue de la place du Petit-Paradis* met en évidence la présence unie et parallèle du pouvoir politique (l'Hôtel-de-Ville) et de celui de l'Église (la vénérable collégiale de Saint-Nicolas), l'union du trône et de l'autel, si à la mode dans les premières années de la Restauration.

Au-delà des deux monuments-phares du Fribourg d'ancien régime, Landerset nous donne à voir la ville sous un angle inédit dans une atmosphère vespérale toute empreinte de douceur et des couleurs chaudes du soleil couchant. L'ombre cependant monte des bas-fonds de la ville et engloutit déjà les vieilles maisons de la Grand-Fontaine. On remarque encore le grand toit de la maison d'Eggis,

³⁰ La montre qui était placée à la place de l'horloge de l'Hôtel-de-Ville a disparu à une date inconnue.

bâtie au XVII^e siècle, et celui, à la Mansart, de la demeure construite au XVIII^e siècle par Béat Nicolas de Müller³¹. Plus bas, outre-Sarine, au-delà de la Maison de l'édile, disparue au XX^e siècle, le pont du Milieu baigne encore dans la lumière du couchant. Le quartier du Bourg est lui aussi encore dans le jour: Landerset fait voir l'ancienne maison d'Alt avec sa tour d'escalier en vis, son oriel et ses croisées à meneaux³², ainsi que le début de la Grand-Rue. Quant à l'Auge, face aux falaises de la Sarine, elle entre dans l'ombre, dont seul émerge le clocheton du couvent des Augustins.

La vue porte par-delà la ville et Landerset se plaît à montrer la campagne environnante, avec ses remparts et tours, ses falaises, ses ravins et ses hauteurs boisées. On aperçoit ainsi le Schönberg encore rural, l'entaille profonde de la vallée du Gottéron, au-delà du Dürrenbühl, une maison aux alentours de Bourguillon, plus loin encore les Préalpes encore enneigées, enfin la porte de Bourguillon et la chapelle de Lorette dans son décor de molasse encore peinte, au bord du précipice. L'artiste nous montre ainsi le Fribourg du début du XIX^e siècle, une cité encore largement enclose dans ses murs, entourée d'une nature très proche mais assez inhospitalière, caractères que le vieux Fribourg du début du XXI^e siècle n'a pas encore totalement perdu.

Avec ses vues de domaines patriciens et ses deux vues de la ville de Fribourg en 1819, Landerset fait œuvre originale, non seulement en raison de la valeur documentaire de ses œuvres, mais aussi par leur cohérence morale et iconographique. Comme l'affirme Ivan

³¹ Béat Nicolas Augustin de Müller (1717–1794), fils de Béat Nicolas (ca 1666–1750), officier au service de France et membre des secrets, lui-même bailli de Corbières (1751–1756), de Bellegarde (1758–1762), commissaire général (1758–1765), conseiller (1769), trésorier d'Etat (1770–1775), plusieurs fois député à la diète, propriétaire des bains de Bonn.

³² La bâtisse a été construite dans le dernier quart du XVI^e siècle et sera démolie en 1836 (Service des biens culturels [SBC], *Recensement des biens culturels immeubles du canton de Fribourg*, fiche n° 001/2001, Place de l'Hôtel-de-Ville 1. Ancienne maison d'Alt).

Andrey, «Landerset a contribué à créer une véritable iconographie de la Ville et du Pays de Fribourg, entre la fin du XVIII^e siècle et le premier quart du XIX^e siècle». ³³ Mais revenons à la place du Petit-Paradis en cette année 1819.

Le Petit-Paradis en 1819

Les Archives de l'Etat de Fribourg conservent deux séries de registres capitaux pour l'histoire des habitants et du bâti à Fribourg depuis le début du XIX^e siècle. Il s'agit d'une part des recensements nominatifs de la population de la ville et du canton, dont le premier date de l'année 1811³⁴, et d'autre part du cadastre de l'assurance-incendie, rendue obligatoire par la loi du 15 mai 1812³⁵. Ces deux séries documentaires nous permettent de connaître la population du Petit-Paradis en 1819, ainsi que l'état du bâti en cette même année³⁶.

³³ ANDREY, Joseph de Landerset (cit. n. 13), p. 111.

³⁴ AEF, Rv 14.7.1 et 2, répertoires des recensements de la population du canton de Fribourg (1811–1960), 160–xiv p. et 296–xiv p. Pour la ville de Fribourg, et particulièrement pour le quartier des Places: DI IIa.1 (1811), DI IIa.7 (1818), DI IIa.12 et 14 (1831), DI IIa.15 (1834), DI IIa.21 (1836), DI IIa.33 (1839), DI IIa.41 (1842), DI IIa.45 (1845), DI IIa. 51 (1850), DI IIa.64 et 68 (1860), DI IIa.169–170 (1870), DI IIa.250–251 (1880).

³⁵ AEF, Rv 18.3, répertoire du cadastre de l'assurance-incendie (1812–1971), 141 p. Pour la ville de Fribourg: Af 1 (1812–...), Af 3 (1818–...), Af 16 (1823), Af 17 (1824–...), Af 33 (1829–...), Af 49 (1834), Af 65 (1844–...), Af 117, 118 et 119 (1864–...), Af 205 et 206 (1882–...), Af 207 (1916), Af 208 (1900), Af 209 et 210 (1882–...), Af 211 (1916–...), Af 212 (1882–...), Af 213 (1908–...), Af 214 (1909–...), Af 215 (1907–...), Af 216 (1908), Af 217 (1920), Af 218 (1920–...), Af 958 (1954–1971, incomplet), Af 1195–1199 (1949–1980).

³⁶ Les deux sources sont d'une utilisation délicate dans la mesure où la numérotation des maisons varie fréquemment et où les relevés des recenseurs et taxateurs ne suivent pas de manière absolue la suite géographique des maisons.

Tout au bas du Petit-Paradis, au-delà du «goulet d'étranglement» que nous pouvons voir dans la toile de Landerset, et tournée vers le Tilleul, se trouve l'Auberge Saint-Joseph³⁷. Ouverte officiellement en 1809³⁸, elle est, en 1818, propriété de Pierre Bongard, originaire de Ferpicloz, paroisse d'Ependes, 47 ans, qui tient l'établissement avec son épouse Françoise, née Dafflon, de Vulruz, 40 ans, et son beau-père Pierre, 70 ans, veuf. Deux domestiques assistent le couple: Marie Berthollet, de Vulruz, et Catherine Gremiond, de Gruyères, toutes deux célibataires et âgées de 22 ans³⁹. Les Bongard demeu-

³⁷ Une carte postale d'avant 1906 nous montre l'Auberge Saint-Joseph comme une bâtisse de deux étages, avec un rez occupé de vitrines entourées d'un décor de bossage. La façade la plus étroite (trois fenêtres) donne vers le Tilleul et la plus large (6 fenêtres) sur le bas de la rue des Alpes. L'angle de la maison du Saint-Joseph est orné d'une niche abritant une statue en bois polychrome de Joseph portant le Christ, œuvre datant probablement du XVIII^e siècle (cf. ill. II et SBC, *Recensement des biens culturels immeubles du canton de Fribourg*, fiche n° 018/2003, Route des Alpes 2–4, ancienne maison de Schaller).

³⁸ AEF, CE III.5, registre des arrêtés, règlements et octrois du Petit Conseil, n° 4, p. 46–47, arrêté du 7 juillet 1809 accordant droit d'auberge perpétuel à la veuve Madeleine Hayoz, née Körberlin, pour la maison qu'elle possède au n° 8 du Petit-Paradis. Les considérations du Petit Conseil sont les suivantes: «Nous avons considéré, premièrement, que les propriétaires de cette maison y ont depuis très longtemps exercé le droit d'auberge, en y logeant et donnant à manger; qu'à la vérité, cet exercice a été abusif et illégal, puisque cette maison n'avoit qu'une enseigne et droit de pâtissier, mais que cet abus a été constamment toléré par les autorités de police, au point que le public s'est habitué à envisager cette maison comme auberge et à la fréquenter comme telle. Nous avons considéré en second lieu et principalement, que cette maison est située au centre de la ville et de l'emplacement où se tiennent les marchés hebdomadaires et que dans toute cette partie de la ville de Fribourg, qui est destinée aux marchés publics, il n'existe pas une seule maison ayant droit d'auberge, par conséquent aucun établissement où les personnes qui fréquentent les marchés puissent trouver à la portée de leurs affaires un logement et une table.»

³⁹ AEF, DI IIA 7, état nominatif de la population de la commune de Fribourg, paroisse de Fribourg, dressé le 20 février 1818, fol. 136. Le couple Bongard

reront au Saint-Joseph jusqu'en 1832, date à laquelle l'auberge passera en d'autres mains. Au début du XX^e siècle, l'établissement aura fort mauvaise réputation, puisque le préfet de la Sarine le décrit comme «le rendez-vous des Italiens et des femmes de mauvaise vie des bas-quartiers»⁴⁰. Il est vrai que les recensements successifs du XIX^e siècle, font état de la présence d'ouvriers d'origine tessinoise ou italienne, qui ont pris chambre au Saint-Joseph⁴¹. La maison abrite également une boulangerie tenue, en 1818, par Jean Joseph Gachet, 25 ans, locataire, de Gruyères, et sa femme Marie Christine, née Montenach, 22 ans⁴².

Après le Saint-Joseph, en remontant vers le Petit-Paradis, on trouve une maison de deux étages appartenant à Marguerite Wyss, née Waeber, 60 ans, veuve de Jacques Wyss, de Lutern (près de Bregenz, alors en Bavière), doreur de son vivant; elle y vit avec Marguerite Kooleb, âgée de 9 ans, dont on ignore le degré de parenté avec sa logeuse, et Jean Cretin (sic) de Pezia⁴³ (Tessin), 40 ans, célibataire et négociant. Dans l'enfilade de cette maison se trouve une écurie-remise appartenant au tenancier du Saint-Joseph, bâtisse qui sera transformée en habitation, avec écurie et grenier à foin, peu avant 1854⁴⁴. Suit une autre écurie, dont le propriétaire est Antoine

n'a pas d'enfant, mais loge une nièce, Ursule Dafflon, âgée de 9 ans. Pierre Bongard mourra le 27 décembre 1837, à Fribourg, âgé de 68 ans.

⁴⁰ AEF, Chemises des séances du Conseil d'Etat, 8 août 1900, dossier 13, lettre de Charles de Wuilleret, préfet de la Sarine, au Conseil d'Etat, Fribourg, 6 août 1900.

⁴¹ Dès 1834, on note la présence dans l'auberge d'un nommé Louis Pisser (sic), 25 ans, gypseur, originaire d'Italie, suivi d'autres gypseurs, maçons et peintres venus du Tessin (Pellegrini, Ereallo, Maspero). Après 1836, il semble que cette clientèle se soit rabattue vers la location de chambres ou de logements à plusieurs dans le quartier.

⁴² Le couple a alors une petite-fille, Marguerite, âgée de 5 mois.

⁴³ Probablement l'ancienne commune de Peccia, dans le Val Maggia, fusionnée avec d'autres communes pour former celle de Lavizzara.

⁴⁴ AEF, Af 85a, cadastre des bâtiments assurés contre les incendies conformément à la loi du 21 février 1854, commune de Fribourg, fol. 198, n° 10A.



Ill. II: L'auberge du Saint-Joseph avant sa démolition en 1906, carte postale, 9×14cm, Prosper Macherel, BCUF, collection des cartes postales.

de Boccard⁴⁵, elle-même transformée en habitation avant 1854 par la veuve d'Ignace de Montenach et sa fille⁴⁶.

⁴⁵ Georges François *Antoine* de Boccard d'Illens (1756–1836), fils de Louis Pierre Nicolas (1717–1778) et de Marguerite d'Odet d'Orsonnens, admis dans la bourgeoisie privilégiée (1777), officier au service de France, licencié avec le grade de capitaine (1792), membre du Grand Conseil (1793), il épouse en 1789 Madeleine Barbe de Castella de Berlens. Il est mentionné dans le recensement de 1818 dans une maison indéterminée du Bourg (AEF, DI IIA 7, recensement de la population du canton de Fribourg, 1818, ville de Fribourg, quartier du Bourg, fol. 18, n° 86).

⁴⁶ Aloys *Ignace* Pancrace de Montenach (1765–1841), fils de Frédéric (1736–1807), bailli de Vuippens (1775–1780), banneret (1789) et d'Elisabeth Gottrau de Pensier (née en 1744), il est membre des Deux-Cents (1785), sous-lieutenant au régiment de Diesbach au service de France (1786), puis au régiment des Gardes suisses (1788), membre du Grand Conseil (1820); il a épousé en 1829 Marguerite Bailat, de Glovelier (née *ca* 1810), dont il a une

Vient enfin l'édifice quelque peu biscornu que l'on découvre dans la toile de Landerset, qui se situe au début de ce que nous avons appelé le «goulet d'étranglement». Il s'agit en 1818 d'une écurie et d'une remise appartenant au baron Louis Lalive d'Epinaï⁴⁷, qui sera également transformée en habitation de deux logements, atelier et cave avant 1834, probablement par les soins du notaire Philippe Roth⁴⁸. Entre 1854 et 1864, la maison sera vendue à un charron et semble avoir dès lors servi à ce type d'artisanat jusqu'à sa démolition dans les premières années du XX^e siècle.

Remontant la rue des Hôpitaux-Derrière, le promeneur longe un muret bas qui lui permet d'embrasser du regard la rue de la Grand-Fontaine et le quartier de la Neuveville. Au pied du muret se trouvent des jardins descendant en une pente assez raide vers les façades arrière des maisons de la Grand-Fontaine. Le muret s'interrompt à la hauteur d'une maison d'un étage, à l'allure très rustique, ressemblant à une remise plutôt qu'à une habitation. Le cadastre-incendie la mentionne toutefois en 1819 comme une maison. Elle appartient, tout comme celle qui la suit immédiatement, à Catherine Zurkinden, née Bollet, 70 ans, veuve. Cette dernière

filles, Marie Françoise *Philomène* (née en 1830), épouse d'Edouard Girard, colonel.

⁴⁷ Pierre Louis Nicolas Joseph Quirin Lalive d'Epinaï (1777–1842), fils de Louis Joseph Lalive d'Epinaï (1746–1813) et de Marie Anne *Elisabeth* de Boccard (1757–1820); membre du patriciat (1787), capitaine à Fribourg et en France, agronome dans son domaine de Grandfey, auteur des *Pratiques d'agriculture par un cultivateur fribourgeois* (1828); il épouse en 1812 Marie Cléopée de Surbeck (1788–1873).

⁴⁸ Philippe Bruno Etienne Roth (1788–1871), 3^e fils de Jean Georges († 1835), horloger, naturalisé à Heitenried (1784), et de Marie Anne Loffing († 1828). Patente de notaire du 22 octobre 1821, registres archivés de 1821 à 1868. Membre du Conseil communal de Fribourg (1^{er} février–17 novembre 1847) (cf. Francis PYTHON, éd., *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles / Freiburg, eine Stadt im 19. und 20. Jahrhundert*, Fribourg 2007, p. 441, n^o 80). En 1816, il a épousé Marie Anne Catherine Pauline Stoecklin (1789–1862), dont il aura 10 enfants. En 1818, il loge avec son épouse dans la maison de son père, rue de Lausanne.

loge dans la deuxième maison comptant un rez-de-chaussée et deux étages; y habitent également ses trois enfants: Joseph, 36 ans, voiturier, Madeleine, 24 ans et Marie, 21 ans, tous trois célibataires. La première bâtisse sert-elle de dépendance et d'écurie pour Joseph Zurkinden? C'est possible, dans la mesure où la maison n'est pas mentionnée comme habitée dans le recensement de 1818. Serait-ce Joseph que Landerset a représenté dans sa toile, faisant boire deux chevaux à la seconde fontaine du Petit-Paradis et causant avec une jeune servante en train de laver du linge dans une cuve? Peu avant 1854, la première bâtisse est probablement agrandie et transformée en une maison de deux logements, avec atelier et cave, par le notaire Philippe Roth qui s'en est porté acquéreur. Quant à la maison habitée par les Zurkinden, elle est mentionnée en 1854 comme un immeuble de trois appartements et cave, puis de quatre logements en 1864.

La troisième maison domine les autres de ces trois étages et de son grand toit; elle est la propriété de Joseph Kolly⁴⁹, d'Arconciel, député au Grand Conseil, qui n'y loge pas. La bâtisse compte quatre logements loués. On y trouve Laurent Cantin, d'Estavayer-le-Lac, 28 ans, procureur, et son épouse Françoise, née Bersier, de Cugy, 30 ans. Marie Duvillard, née Gaudard, de Bulle, 50 ans, veuve, avec de jeunes adultes et ses enfants, Jacques Geinoz, 20 ans, étudiant, Adélaïde Geinoz, 24 ans, Lucien et Henri Duvillard, 9 et 8 ans, ainsi que Josette Jaccoud, de Saint-Martin en Veveyse, 17 ans, domestique. Marie Jeanne Comte, née Monnerat, 47 ans, veuve de Georges Albin Comte, avec son fils Jean, 13 ans, et sa fille Marguerite, 7 ans, ainsi que Marie Longchamp, de Bottens, domestique; la veuve Comte semble tenir pension, puisque sont mentionnés au recen-

⁴⁹ Jacques *Joseph* Kolly (1772–1854), député au Grand Conseil (1803–1811 et 1831–1837), juge d'appel (1811–1814 et 1831–1847). En 1811, Joseph Kolly loge dans cette maison avec son épouse, Madeleine, née Stecklin, 40 ans, ses cinq filles, Nannette (8 ans), Franchette (7 ans), Louise (4 ans), Mariette (2 ans) et Justine (1 an), ainsi qu'une servante, Marie Gevisiez, de Posieux, 29 ans, célibataire (AEF, DI IIA 1, état nominatif [cit. n. 14], 1811, fol. 135–136, n° 13).

sement de 1818 Joseph Grandjean, de Fuyens, 24 ans, instituteur, et Albert Bolle, de Delémont, 19 ans, étudiant. Enfin Georges Badoud⁵⁰, de Romont, 59 ans, membre du Petit Conseil, et son épouse Julie, née Badoud, 30 ans, y ont leur pied-à-terre à Fribourg, avec leur servante Mademoiselle Marianne.

Dernière maison visible sur l'œuvre de Landerset, une bâtisse de deux étages, propriété de Jacques François Chappuis, avocat, 40 ans, qui y vit avec son épouse Anne Marie (Nanette), née Chalamel, 35 ans, ses fils Jacques, 11 ans, et Nicolas, 7 ans, et ses filles Elisabeth, 10 ans, et Anne, 8 ans, ainsi que sa nièce Anne, 16 ans; les Chappuis tiennent également pension et logent en 1818 André Castella, de Bulle, 12 ans, étudiant (sic), un nommé Tschier, de Rheinfelden, 28 ans, étudiant, Gobet, de Massonnens, 19 ans, étudiant; tout ce petit monde étant servi par Anne Wenderlin, de Rheinfelden, 24 ans, domestique. En 1864, la maison comportera deux logements et cave; en 1881, on y mentionne un atelier d'ébéniste et un magasin. A la suite de la maison Chappuis, on sait que vient une remise appartenant à l'avoyer Philippe Gottrau de la Riedera⁵¹, bâtisse qui deviendra une maison avec atelier entre 1864 et 1881.

Les autres maisons du Petit-Paradis qui n'apparaissent pas dans la toile de Landerset méritent une mention. Il s'agit d'une part de la maison Maillardoz, d'autre part de la maison Forestier, deux

⁵⁰ Georges Badoud (1759–1829), fils de Pierre, notaire, et de Marie Josèphe, née Maillard, avocat, député de Fribourg au Sénat helvétique (1798–1800), membre du Conseil législatif (1801–1802), membre du Tribunal cantonal, Préfet national (1802), membre en réserve du Grand Conseil (1803–1810), président et juge de paix à Romont, membre du Petit Conseil (1814–1829); il est l'une des rares figures du parti modéré au sein du gouvernement; il a épousé en 1786 Anne Marie Bressan († 1807), puis en 1812 Julie née Badoud, cousine éloignée, fille de Pierre Nicolas Badoud, notaire et trésorier de la Ville de Fribourg.

⁵¹ François *Philippe* Jacques Gottrau de Pensier de la Riedera (1757–1836), membre des Deux-Cents (1779), bailli de Saint-Aubin (1790–1795), membre des Soixante, conseiller (1809–1814), conseiller d'Etat (1814–1819), avoyer de Fribourg (1819–1830), fondateur et trésorier de l'Union catholique (1833).

demeures qui existent encore de nos jours. Est-ce un choix de l'artiste de dissimuler deux demeures qui dominent la place de leur masse imposante et de ne pas donner un espace trop important à la composante patricienne de la population du quartier? Une sorte de repentir par rapport à la *Vue de l'Hôtel-de-Ville*? La maison Maillardoz est une longue et austère bâtisse en pierre, construite au siècle précédent, comportant un sous-sol apparent rattrapant la pente de la rue, un rez-de-chaussée, deux étages et un attique sous toit. L'austère façade sur la rue des Hôpitaux-Derrière compte des rangées de neuf grandes fenêtres aux étages; la façade sud est nettement plus aimable, avec quelques décrochements et des terrasses. Elle appartient à un personnage-clé de l'histoire fribourgeoise au XIX^e siècle, Philippe de Maillardoz⁵², alors lieutenant-colonel de la Garde suisse en France. Dans le recensement de 1818, Philippe de Maillardoz est mentionné comme propriétaire, absent pour cause de service en France; la maison est occupée par son épouse Eda, originaire de Suède, 28 ans, et par ses trois filles Caroline⁵³, 5 ans,

⁵² François *Philippe* de Maillardoz (1783–1853), onzième enfant du marquis Jean Frédéric *Roch* de Maillardoz (1727–1792), lieutenant-général des armées du Roi, commandant *in absentia* du régiment des Gardes suisses lors de la journée du Dix-Août (1792), victime des massacres de Septembre (2 septembre 1792), et de Marie Anne, née Griset de Forel (née en 1738); officier au service de France sous l'Empire (1806), il fait les campagnes de Prusse et d'Autriche, avant de servir les Bourbons après la chute de Napoléon (1818–1830); de retour en Suisse après la révolution de Juillet, il s'investit dans la politique et dans l'armée: préfet (1831–1833), conseiller d'Etat (1836–1842), colonel fédéral (1831), vice-président du conseil de guerre du Sonderbund, inspecteur général des milices fribourgeoises (1847); la défaite-éclair des troupes du Sonderbund sonne la fin de sa carrière. Exilé à Lucerne, où il mourra, il publie un plaidoyer *pro domo*: *Mémoire sur ma participation aux événements de Fribourg en 1847* (1850). En 1810, il a épousé *Hedwige* Julie Theodora, baronne Schultz von Ascheraden, fille du baron Philippe Louis Schultz von Ascheraden et de Caroline Louise Ulrique de Bohlen. Le couple aura six enfants.

⁵³ Caroline Constance (1812–1871), qui épouse en 1841 le comte *Ladislas* de Diesbach Belleruche (1814–1864), chambellan du roi de Wurtemberg, propriétaire de la *Villa Diesbach* à Nice.

Laure⁵⁴, 3 ans, et Lucie⁵⁵, 1 an⁵⁶; deux domestiques servent Madame de Maillardoz, Catherine Frantz, 62 ans, et Marguerite Belmon, du Landeron, 25 ans. La maison Maillardoz sera vendue, avant 1854 à l'avocat conservateur et homme politique Louis de Wuilleret⁵⁷, par lequel elle passe ensuite dans les mains de son fils Charles⁵⁸ et de sa fille Marie Elisabeth (née en 1858), épouse de Georges Python (1856–1927), l'homme de la République chrétienne. En 1908, Marie Python est mentionnée comme unique propriétaire de la maison.

La maison Forestier a été bâtie entre 1780 et 1800. Les Forestier sont, à Fribourg, de nouveaux riches et la grande demeure qu'ils font élever, dominant la place du Petit-Paradis, en est la manifestation la plus visible. Le père, Augustin⁵⁹ est reçu dans la bourgeoisie

⁵⁴ Laure Hedwige Marie Philippine (1815–1846).

⁵⁵ Marie Louise Anne Julie *Lucie* (1816–1897), épouse en 1833 le comte Louis d'Affry (1810–1841), officier, elle est mère de deux filles: Adèle (1836–1879), duchesse Colonna di Castiglione, dite *Marcello*, sculpteur et peintre, et Cécile (1839–1911), baronne d'Ottenfels-Gschwind.

⁵⁶ Deux jumeaux naissent encore en 1820, Constantin Jean Auguste et Frédéric Guillaume Philippe († 1842 à Thoune).

⁵⁷ Louis de Wuilleret (1815–1898), fils d'un conseiller d'Etat, avocat, conseiller municipal et vice-président de Fribourg (1847), député au Grand Conseil (1846–1847 et 1856–1898), conseiller national (1854–1898), juge et président du tribunal cantonal (1889–1898), président du conseil d'administration de *La Liberté* (1872–1898). Il est une figure de proue du conservatisme catholique suisse.

⁵⁸ Charles de Wuilleret (1853–1918), avocat, préfet de la Sarine (1882–1918), conseiller national conservateur (1907–1918), très engagé dans les organisations syndicales agricoles.

⁵⁹ Augustin Forestier (1729–1817), fils de François Forestier (1688–1768) et de Françoise von Roll, capitaine d'infanterie au service de France, trésorier et quartier-maître du régiment des Gardes suisses, banquier, chevalier de Saint-Louis (1780). Il épouse à Paris, en 1761, Angélique Godin, qui lui donne cinq enfants: *Joseph* Jean Marie (1765–1852), *Augustin* Jean François (1768–1850), Louis Auguste *Venant* (1771–1792), Marie *Euphrosine* (1778–1843) et Alexis *Victor* (né en 1783). Le MAHF conserve un ravissant buste en terre cuite d'Euphrosine de Forestier, par Aubert Parent (1753–1835), architecte, dessinateur et sculpteur (MAHF, 5560, voir: Iris KOLLY,

ordinaire de Fribourg en 1758, puis dans la bourgeoisie privilégiée en 1787⁶⁰. Dès 1770, il est trésorier des Gardes suisses au service de France, il fonde une banque à Paris, dont l'apogée se situe entre 1785 et 1791. La chute de la Monarchie marque le déclin de ses affaires officielles. La famille est profondément marquée par la disparition du troisième fils, surnommé Saint-Venant, au cours du massacre du régiment des Gardes suisses aux Tuileries⁶¹. Toutefois, durant la Révolution et l'Empire, Augustin continue à jouer un rôle d'intermédiaire officieux entre le gouvernement de Paris et la Suisse. A la Restauration, son second fils, Augustin (1768–1850), lieutenant-colonel, quartier-maître du régiment de la Garde suisse, est le secrétaire général des troupes suisses au service des Bourbons. En 1821, il est fait baron héréditaire par Louis XVIII⁶². Après la révolution de Juillet, une partie de la famille prend du service en Autriche, où certains rejetons se fixent définitivement. A l'aube du XIX^e siècle, les Forestier s'unissent aux Techtermann et ancrent leur présence parmi le patriciat fribourgeois: Euphrosine épouse

Aubert Parent – Buste d'Euphrosine de Forestier 1782, fiches du MAHF, 2006-6).

⁶⁰ AEF, LB 3, fol. 13², 9 juillet 1707 (l'inscription est gagée sur une maison de la Grand-Rue, sise entre celles de deux marchands nommés Chalamel et Del-pêche, fait que n'est pas sans poser la question, à cette date, de l'achèvement de la maison Forestier au Petit-Paradis).

⁶¹ Louis-Auguste *Venant* (1771–1792), maître de la garde robe de Madame Victoire, fille de Louis XV (1784), lieutenant au régiment des Gardes suisses (1787–1792). Les AEF conservent un fonds Forestier, où se trouvent des copies de lettres de Saint-Venant datant des dernières semaines avant sa mort (cf. Gonzague de REYNOLD, *Mes Mémoires*, tome I^{er}, Genève 1960, p. 52–57). Gonzague descendait des Forestier par Euphrosine, l'unique fille d'Auguste, qui fit un mariage fribourgeois.

⁶² Augustin est un officier qui, tout comme Joseph de Landerset, s'adonne à l'aquarelle et à la peinture de paysages. Il a épousé à Paris en 1795 René Sarrazin de Maraize, union dont est né Edouard (1799–1864), officier qui fait la campagne d'Espagne de 1823, ce qui lui vaudra la Légion d'honneur (décédé sans alliance au manoir du Soupiseau, Oise).

en 1803 François Philippe de Techtermann⁶³. François Philippe meurt jeune, à Vitry-sur-Seine, et sa veuve ne se remariera pas. En 1805, à Paris, est né un fils, Maurice⁶⁴, qui fera une carrière à la fois militaire et politique à Fribourg et dans l'armée fédérale. En 1819, date de la toile de Landerset, la maison Forestier appartient à Euphrosine de Techterman, après le partage des biens du père, décédé en 1817. Selon le recensement de 1818, Euphrosine, 38 ans, veuve, loge dans la vaste demeure avec fort peu de compagnie, sa nièce Elise⁶⁵, 22 ans, M. Ganna, de Sélestat, ancien officier; le petit groupe est servi par Joseph Fernandet (Fernandès), 20 ans, d'Espagne, et

⁶³ Pierre *François Philippe* de Techtermann (1782–1813), fils de François de Techtermann (1749–1830), membre de la chambre secrète (1796), et de Louise Mayor, lui-même officier, aide de camp du capitaine-général de la Confédération suisse, juge au tribunal de première instance de Fribourg, membre fondateur du Cercle de la Grande Société (1802). De son union avec Euphrosine de Forestier naît un seul enfant.

⁶⁴ *Maurice* Maximilien (1805–1882), officier, député au Grand Conseil (1831–1847), préfet d'Estavayer (1838–1842), conseiller d'Etat (1842–1847), directeur de la Police centrale et vice-président du conseil de guerre, député aux sessions de plusieurs diètes fédérales, lieutenant-colonel dans l'état-major général (il participe à l'occupation du Fricktal en 1845), rayé de l'état-major fédéral à la suite de la défaite du Sonderbund (1847), puis réintégré, inspecteur de la cavalerie suisse; à Fribourg, membre de la Grande Société (1833), il est l'un des promoteurs de l'assemblée de l'opposition conservatrice à Posieux en 1852. Il a épousé en 1834 Georgine Joséphine de Troxler ou Traxler (1817–1885), dont il aura Paul (1836–1903, sans alliance); Marie *Euphrosine* (1837–1925), épouse de Marie Gabriel de Costard de Saint-Léger (1830–1888); Arthur (1841–1909), officier, conseiller d'Etat (1873–1881), conseiller national (1875–1881), député au Grand Conseil (1878–1896), commandant de corps (1898–1909), époux d'Aloysia de Maillardoz (1848–1874); Nathalie (1842–1926), qui épouse en 1868 Alphonse de Reynold de Cressier, mère de Gonzague de Reynold (1880–1970); Maximilien dit *Max* (1845–1925), conservateur des Musées historiques et artistiques de Fribourg (1899), époux de Clémentine Torterue de Sazilly (née en 1849), dont postérité.

⁶⁵ Difficile à identifier. S'agirait-il d'Elisabeth, née en 1798, fille de Joseph de Forestier, frère aîné d'Euphrosine, et de Fortunée Bernard de Coudert (née en 1773)? Notons l'absence du fils d'Euphrosine, Maurice, née en 1805.

Désirée Amyot, 24 ans, de Vitry, tous deux domestiques. Très peu de monde dans cette grande maison: le groupe doit sans doute se calfeutrer dans quelques pièces. En 1834, la maison Forestier est en partie louée à une famille française: outre Euphrosine, 55 ans, son fils Maurice, 28 ans, et leurs domestiques, Désirée Amyot, 41 ans, Jean et Anne Marie Grossrieder, 32 et 24 ans, d'Überstorf, et Jean Richtwer, 32 ans, de Berg, on note la présence de la famille Brisoult, avec Marc Antoine, le père, 60 ans, rentier, de Paris, son épouse Charlotte née Colmet, 53 ans, leurs enfants Jeanne Armande, 20 ans, demoiselle, et Jules Philippe, 17 ans, ainsi qu'une domestique, Marie Savarioud, 49 ans, cuisinière, de La Corbaz. En 1836, les locataires parisiens ont disparu pour laisser place à la famille de Maurice de Techtermann et de son épouse Georgine Joséphine de Traxler⁶⁶. Euphrosine, 57 ans, et la famille de son fils sont servis par une grande équipe de domestiques: Jean et Anne Grossrieder, 36 et 35 ans (sic), d'Überstorf, Nicolas Roggo, 25 ans, de Guin, Marie Pugin, 66 ans, d'Echarlens, Désirée Amyot, 46 ans. Dans les années suivantes, la famille de Maurice quitte le Petit-Paradis et Euphrosine se retrouve seule dans la grande maison, ce jusqu'à sa mort en 1843. En 1839, une gardienne fait son apparition, Ursule Thiot, 69 ans, de Montorion⁶⁷ (Piémont); en 1842, Euphrosine, toujours entourée de son fidèle Hans Grossrieder, 40 ans, dispose des services d'une cuisinière, Françoise Pernet, 25 ans, de Pontarlier. Après le décès de sa mère, en 1843, Maurice de Techterman, son épouse et leurs enfants investissent la totalité de la maison Forestier, avec sept domestiques. A la fin du XIX^e siècle, la maison appartient au fils de Maurice, Max. En 1900, la bâtisse comportant trois logements, des caves voûtées, une écurie, un bûcher et remise, est vendue au banquier Léon Daler⁶⁸.

⁶⁶ Un fils, Louis, un an, est mentionné dans le recensement de 1836.

⁶⁷ Lieu non identifié.

⁶⁸ *Léon Ferdinand Daler* († 26 février 1914), fils de Louis Frédéric Daler et neveu de Jules Daler, banquier, qui permit la construction de l'hôpital Daler. D'une famille originaire du grand-duché de Bade, installée à Fribourg au

Au début du XIX^e siècle, la place du Petit-Paradis apparaît comme un lieu aimable, à l'écart des grands axes qui irriguent la ville, une petite place où vit une population variée allant de l'artisan à l'aubergiste, des ouvriers immigrés aux hommes de plume que sont les notaires, les écrivains publics et les avocats, des servantes et domestiques aux vieilles familles de l'ancien régime et à leurs hôtes. Le bâti, très diversifié, fait encore de ce lieu une place à moitié campagnarde, pourtant profondément inscrite depuis des siècles dans la géographie de la cité, avec ses remises, ses écuries et ses ateliers. Les deux fontaines, telles qu'elles sont peintes par Landerset, sont très éloignées des superbes créations artistiques que sont les fontaines du Bourg, de l'Auge ou de la Neuveville; elles ont un caractère simple et clairement utilitaire et servent aux besoins domestiques des habitants et à ceux des palefreniers. Bien que géographiquement proches du cœur de la cité-Etat et de son agitation, nous sommes comme en retrait, dans un petit coin de paradis. C'est ainsi un autre visage du Fribourg de la Restauration qu'a voulu montrer Landerset, pittoresque, populaire et respirant l'harmonie sociale en dépit de la forte hiérarchie des classes. Au-dessus de ce petit monde, les symboles du pouvoir demeurent très présents: la tour de l'Hôtel-de-Ville et celle de Saint-Nicolas veillent sur le destin de la cité et de ses habitants.

XVIII^e siècle, Léon est apprenti dans la maison de banque de son oncle. A la mort de ce dernier, il ouvre sa propre maison, qu'il installe bientôt dans la maison Forestier. Membre du parti radical et du Cercle de commerce, membre du conseil d'administration de la Banque cantonale et de celui de la Caisse hypothécaire. Il s'engage dans la communauté protestante de Fribourg (cf. nécrologie dans: *Etrennes fribourgeoises* 49 [1915–1916], p. 77–78). En 1920, la maison Forestier est propriété de Paul Imsand, qui la vend en 1923 au banquier Emile Uldry, propriétaire de la Banque commerciale et agricole Emile Uldry et C^{ie}. Devenue la Banque Procrédit Uldry et C^{ie}, cette dernière quitte la demeure en 1970, après sa vente à des particuliers. L'office de l'état-civil de la ville de Fribourg, ainsi que la Justice de paix de Fribourg s'y installent et y demeurent jusqu'au début des années 2000.

Aux origines du Petit-Paradis

L'existence du Petit-Paradis est étroitement liée aux premiers développements de la ville de Fribourg, après sa fondation au milieu du XII^e siècle.

«Réduite, à l'origine, au quartier du Bourg, limité au nord-ouest par le grand-fossé courant de la Grenette au Tilleul [appelé Grabensaal], et à un faubourg constitué par la partie du quartier de l'Auge située sur la rive gauche de la Sarine, Fribourg a débordé, au milieu du XIII^e siècle, de l'autre côté du grand fossé, où commence à se former le quartier des Hôpitaux, et de l'autre côté de la Sarine, où s'agrandit celui de l'Auge. La Neuveville est en partie construite dans la seconde moitié du XIII^e siècle et, le développement se poursuivant à l'ouest et au nord, les limites de la ville atteignent, au début du XIV^e siècle, le haut de la rue de Lausanne et l'ancienne préfecture, en suivant le tracé du Varis. Au commencement du XV^e siècle, elle comprend, en plus des quartiers primitifs – Bourg et Auge – celui de la Neuveville, détaché du quartier des Hôpitaux en 1402 et formé de la Neuveville et de la Planche et celui des Hôpitaux ou des Places, dont les limites sont alors fixées par une ligne passant par le Temple réformé, la tour Henri et les remparts jusqu'à la porte de Morat. Sauf quelques modifications de détails, cette situation s'est maintenue jusqu'au XIX^e siècle et les quartiers situés à l'extérieur de ces points sont de création récente.»⁶⁹

La «genèse» du Petit-Paradis demeure assez mystérieuse. A l'origine du toponyme, on mentionne souvent l'existence d'un cime-

⁶⁹ Pierre DE ZURICH, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV^e et XVI^e siècles*, Lausanne / Genève etc. 1924 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, seconde série, XII), p. 109–110. Il convient de mentionner l'étude très précise de Gilles Bourgarel sur les premiers développements du Bourg, étude qui complète et corrige parfois celle de Pierre de Zurich (Gilles BOURGAREL, *Fribourg – Freiburg. Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues*, Fribourg 1998, coll. Archéologie fribourgeoise, 13).

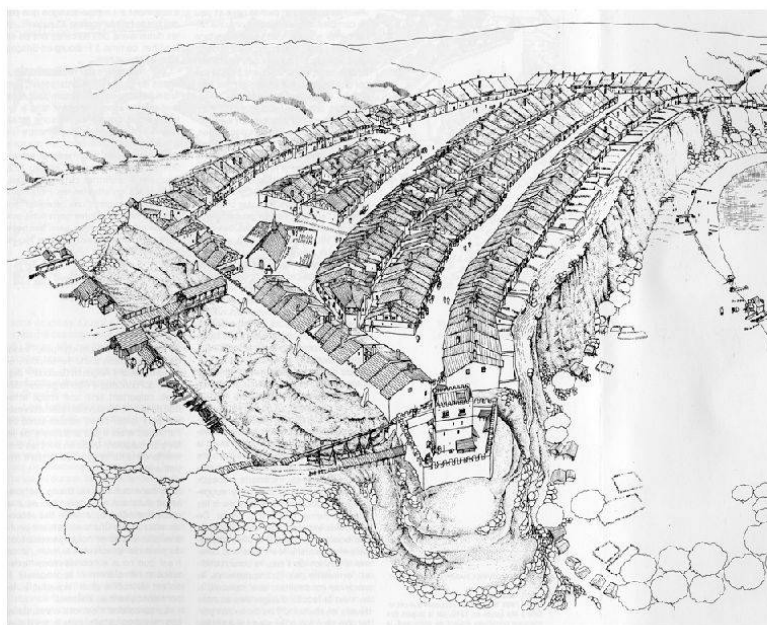
tière⁷⁰. Or, rien ne permet de confirmer une telle hypothèse dans un espace aussi accidenté, alors que la ville est dès l'origine dotée d'un cimetière autour de l'église Saint-Nicolas, puis, hors de l'enceinte primitive, près de l'église Notre-Dame. D'autre part, un cimetière implique l'existence d'un lieu sacré, au moins un oratoire, qu'aucun indice ne mentionne dans la zone du Petit-Paradis. Selon Pierre de Zurich, le Petit-Paradis était à l'origine un ravin où coulait un ou des ruisseaux, au même titre que le Grabensaal, tous deux séparant la ville et la tour seigneuriale des pentes où débouchent aujourd'hui les rues de Lausanne, Pierre-Aeby et de Morat⁷¹. Les premières fortifications de la ville rejetaient naturellement les deux ravins hors les murs: le rempart occidental était percé de deux portes avec pont, l'une face à l'église Saint-Nicolas, appelée porte Notre-Dame ou porte de la Chapelle; l'autre donnant accès au château seigneurial avec donjon⁷², la porte du Bourg, munie d'un pont appelé pont du Petit-Paradis, référence au ravin qu'il enjambait. Ce pont est mentionné encore par le chroniqueur Rudella⁷³, qui indique que la gé-

⁷⁰ C'est le cas de Marcel STRUB, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, tome I^{er}. *La ville de Fribourg. Introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, fontaines et édifices publics*, Bâle 1964, p. 28. Voir aussi: Marcel STRUB, Cimetières de l'ancien Fribourg, dans: *La Liberté*, 29 novembre 1951. Dans son récent et remarquable article, Hubertus von Gemmingen ne mentionne pas le Petit-Paradis parmi les cimetières de la cité des Zaehringen (Hubertus von GEMMINGEN, *Zur ewigen Ruhe gebettet, Friedhöfe und Totenbestattung im alten und modernen Freiburg*, dans: *Freiburger Geschichtsblätter* 89, 2012, p. 9–53).

⁷¹ Zurich estime que le fossé du Petit-Paradis devait avoir une profondeur de 40 mètres à son sommet (ZURICH, cit. n. 69, p. 203).

⁷² Appelé successivement tour de la Seigneurie, tour d'Autriche et tour du Bourg, avant sa destruction dans la seconde moitié du XV^e siècle (cf. STRUB, *Les monuments d'art et d'histoire...*, tome I^{er}, cit. n. 70, p. 86).

⁷³ François Rudella (ca 1528–1588), fils de Jacques, bailli d'Everdes, et d'Elisabeth de Praroman, bourgeois de Fribourg en 1556, membre du Petit Conseil (1563–1568 et 1570–1583). Auteur d'une chronique de la ville de Fribourg, des origines jusqu'à son époque, s'appuyant sur les archives et la tradition orale. Ses chroniques serviront de base aux travaux des historiens de Fri-



Ill. III: Le château, la tour de la Seigneurie et le pont du Petit-Paradis, essai de reconstitution du Bourg de fondation, BOURGAREL, cit. n. 69, p. 143 (dessin W. Thullen).

nération précédant la sienne a encore connu cet édifice qui occupait l'emplacement du futur Tilleul⁷⁴. Durant le premier semestre 1433, le compte du trésorier de la ville mentionne le «grand fossé» partant du Grabensaal et aboutissant vers «les riaux du petit paradis»⁷⁵, ce

bourg qui suivront (cf. Silvia ZEHNDER-JÖRG, *Die Grosse Freiburger Chronik des Franz Rudella*, Fribourg 2007, 2 vol., *Freiburger Geschichtsblätter* 84/I et II).

⁷⁴ «So gieng über denselben graben noch ein bruck von der statt an dem end, da yez die linden stat, als man es heitter in brieffen findet unnd noch by unserer vättern ziten gsehen, und verebnet worden ist.» (ZEHNDER-JÖRG, cit. n. 73, tome II, § 1, p. 12). Zurich indique que le pont est mentionné dans un document de février 1269 (AEF, Hôpital II 70), mais que son nom n'est pas précisé avant la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle, notamment pour des travaux de réfection (AEF, CT 13, comptes du trésorier Jacquet Bonvisin pour le premier semestre 1409, fol. 69r°, «Mession por lo pont dou pictry paradix», cité par ZURICH, cit. n. 69, p. 200).

⁷⁵ AEF, CT 61, compte du trésorier Jacques de Paroman pour le premier semestre 1433, fol. 32: «Item eis macsons et eis chappuis ordonné par Messeigneurs

qui laisse entendre l'existence d'un ou de plusieurs ruisseaux dans le ravin.

Au XIII^e siècle, une seconde enceinte occidentale est dressée, selon une décision de 1224, afin d'intégrer des habitations qui ont été bâties hors les murs; cette enceinte part de la «portette», sise en dessous du château, coupe la Grand-Fontaine, monte le long de l'actuelle ruelle de la Rose, coupe la rue des Hôpitaux (rue de Lausanne⁷⁶), monte vers le Belsaix, puis redescend par la ruelle des Maçons, traverse la rue de Morat et longe le collatéral nord de l'église Notre-Dame pour finir au haut de la falaise. Cette seconde enceinte comprend donc les fossés du Grabensaal et du Petit-Paradis, qui subissent dès lors des transformations importantes destinées à combler progressivement les ravins.

Les terrains bordant le ravin du Petit-Paradis commencent à se bâtir et à se peupler. La première mention écrite du vocable «Petit-Paradis» date de janvier 1300 (nouveau style), dans un parchemin du fonds de l'abbaye d'Hauterive, conservé aux Archives de l'État de Fribourg: il s'agit d'un testament de Nicolas de Gambach⁷⁷, bourgeois de Fribourg, et de son épouse Guisine. Parmi divers dons, les Gambach donnent à l'hôpital Notre-Dame leur moitié d'un four situé «ou pitet paradys»⁷⁸. Dans un second document, daté de

quant Monsieur l'advoyé et Messeigneurs regarderont les murs de la grant porte pour y pourveoir auxi regarderont loz riaux du petit paradix et y fuyront ly macsons et ly chappuis».

⁷⁶ «Les immeubles sis au dos de la rangée sud de la rue de Lausanne, tout au bas, étaient dits maisons du Petit-Paradis, à cause de la proximité du ravin de ce nom, et cela dès le XIII^e siècle.» (STRUB, *Les monuments d'art...*, tome I^{er}, cit. n. 70, p. 45, note 1).

⁷⁷ Nicolas de Gambach, bourgeois de Fribourg (1285), maître et recteur de l'hôpital Notre-Dame (1299). La famille Gambach s'occupe principalement de la fabrication et du commerce des faux. «Leurs forges, situées dans le quartier des Hôpitaux, étaient les plus réputées de Fribourg, où cette branche de l'industrie métallurgique fut très prospère au XV^e siècle.» (Jeanne NIQUILLE, article Gambach, dans: *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, tome III, p. 315).

⁷⁸ AEF, Hauterive, 1^{er} supplément, n° 55; Gumy 898, janvier 1300.

septembre 1300, Nicolas de Gambach et son épouse Guysi (sic), donnent à l'église et aux religieux d'Hauterive toute leur maison, située à la rue du Nouvel Hôpital de Fribourg, entre la maison de Marion de Crissié et celle de feu Ulric, son fils, près du chemin qui passe derrière cette maison et mène au Petit-Paradis ([...] *per quam charrieram itur ad paradyx lo pitet*)⁷⁹. Pierre de Zurich signale plusieurs documents postérieurs attestant l'existence d'une rangée de maisons sise sur la berge du ravin opposée à la ville⁸⁰.

Au milieu du XIV^e siècle, on mentionne, parmi les chanoines du Chapitre de Saint-Ours de Soleure, un nommé Guillaume de Pitiparady, originaire de Fribourg. Son nom même ne peut que faire référence au lieu-dit qui nous intéresse. Le toponyme devient patronyme. Guillaume, chanoine attesté entre 1344 et 1360, prend part à l'élection du prévôt de Soleure en 1344; il est dit alors que, comme il ne sait pas écrire, c'est un chapelain qui signe à sa place! En 1360, il participe à l'élection d'un autre chanoine⁸¹. A la même époque, le Petit-Paradis est bien habité, comme en témoignent les relevés effectués par Kathrin Utz Tremp dans le premier livre des bourgeois de Fribourg⁸². Les premières mentions d'habitants du Petit-Paradis dans le livre des bourgeois sont précoces, puisque dès

⁷⁹ AEF, Hauterive, Gumy 907, septembre 1300.

⁸⁰ ZURICH, cit. n. 69, p. 200.

⁸¹ Silvan FREDDI, *St. Ursus in Solothurn. Vom königlichen Chorherrenstift zum Stadtstift (870–1527)*, Köln / Weimar / Wien 2014 (Zürcher Beiträge zur Geschichtswissenschaft 2), p. 566, n° 415. A des dates non déterminées, le premier livre des bourgeois de Fribourg mentionne un Henrisot, un Perrod et un Udriot *don Pittet Paradis*; voir: *Le premier livre des bourgeois de Fribourg (1341–1416)*, éd. par Yves BONFILS et Bernard DE VEVEY, Fribourg 1941 (Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. XVI), p. 222/fol. 154r°.

⁸² Je remercie ici vivement ma collègue Kathrin Utz Tremp pour les nombreuses et précieuses informations transmises, notamment à partir de ses dépouillements du livre des bourgeois, ainsi que du Registre des Lombards, premier registre de notaires de Fribourg (1356–1359).

1344–1345⁸³, on mentionne un Gambach, un Berthold Favre et un Jean Tors de Montagny. Les listes s’allongent dans les années qui suivent et le Petit-Paradis n’apparaît pas uniquement comme un lieu, mais comme une rue où s’installent des artisans (*vico dou Pittet Paradix*). En 1351⁸⁴, aux côtés de Jacques Gottrau, Perret de Gruère et d’Uldriela du «Pittet Paradix», on note la présence d’artisans: Jean Rognyon, boulanger (*pistor*), et Jacquet Testa⁸⁵, boucher (*carnifex*). Le 17 mars 1359 (nouveau style), une transaction financière mentionne encore le Petit-Paradis: Perrod Warnerot d’Arconciel, charpentier, habitant de Fribourg, vend en alleu (en pleine propriété), avec le consentement de sa femme Jeannette, à Rolet Bonvisin⁸⁶, fourreur (*pelliparius*), bourgeois de Fribourg, un cens de 40 sols payables chaque année au carême des laïcs, cens assigné sur le chesal⁸⁷ acheté à Berthold de Cressier, situé aux Hôpitaux, en continuité de la maison de Rolet d’une part, et le chemin

⁸³ *Le premier livre des bourgeois* (cit. n. 81), p. 238/fol. 175r° (29 février 1344 et 15 juillet 1345).

⁸⁴ *Le premier livre des bourgeois* (cit. n. 81), p. 205-206/fol. 138v° (s.d., probablement 20 novembre 1351).

⁸⁵ Le 21 avril 1357, Jacquet Testa, boucher, bourgeois de Fribourg, et Uldrieta, sa femme, reconnaissent à Pierre de Corbières, clerc, bourgeois de Fribourg, et Jeannette, sa femme, une dette de 60 florins payables dans les deux mois qui suivent la première demande. Ils en obligent leur maison d’habitation avec le jardin de derrière, située au chemin du Petit-Paradis (*sitam in vico Pitet Paradix*), entre la maison d’Udriole du Petit-Paradis et celle de Guibert Berchi. Le 26 février 1358 (nouveau style), les mêmes renouvellent l’opération devant notaire avec les mêmes créanciers pour une somme de 80 florins gagés sur la même maison (AEF, RN 9.1, Registre des Lombards, fol. 66r°/2 et fol. 79r°/3).

⁸⁶ Un Rolet Bonvisin est mentionné dans un acte de 1375, parmi les hommes des différents quartiers de Fribourg qui doivent s’occuper de la paille, du foin et du bois pour le feu (Chantal AMMANN-DOUBLIEZ, *La «Première collection des lois» de Fribourg en Nuithonie*, Bâle 2009 [Sammlung Schweizerischer Rechtsquellen, IX. Abteilung, Die Rechtsquellen des Kantons Freiburg, première section, Le droit des villes, tome 6], p. 65, n° 77).

⁸⁷ Chesal: du latin *casale*, parcelle destinée à la construction d’une maison (BOURGAREL, cit. n. 69, p. 155).

public tendant vers le Petit-Paradis (*viculum publicum tendens versus lo Pictet Paradix*) de l'autre⁸⁸. Dans la décennie 1360⁸⁹, sont mentionnés Perrod Morsel, Perrod Chésales, Pierre Duens, Martin de La Roche, Jeannot Rognyon, Rolet Romont, Mermet de Russy, Jean de Sâles, Nicolas Sigonyer et Jacquet Testa. Dans les années 1380 et 1381⁹⁰, on remarque la présence de Mermet Avrie, foulon (*follo*), de Nicolas et Petermann Biello, tous deux charpentiers (*carpentatores*), avec leurs épouses Greda et Françoise, et de Jean Petitjean, gendre de Jacquet Heniqui, fourreur⁹¹. Dans les toutes dernières années du XIV^e siècle (1394–1399)⁹², la palette des métiers s'enrichit: Perrod Cevers, charcutier (*lanista*), Petermann Duens, forgeron (*faber*), Hermann Haviners, Mermet Marnuchi et Pierre Heyno, tous trois tisserands (*textores*), Jacques Loupper, charpentier, Pierre Stoss, charron (*carpentator curruum*)⁹³. Au début du XV^e siècle (1404–1409)⁹⁴, on note la présence de Pierre de Brulles, papetier (*quartifex*), Rodolphe Stos, forgeron, et de Jaquet Lasso, de Romont, charcutier⁹⁵. Notons également la présence

⁸⁸ AEF, RN 9/1, Registre des Lombards, fol. 102r^o/3.

⁸⁹ *Le premier livre des bourgeois* (cit. n. 81), p. 164/ fol. 115r^o, p. 167/ fol. 116v^o, p. 167-168/ fol. 117r^o, p. 209/ fol. 140v^o et p. 225/ fol. 156 (*ca* 1360, 22 juin 1365 et 8 février 1368 [n. st.]).

⁹⁰ *Le premier livre des bourgeois* (cit. n. 81), p. 146/ fol. 103r^o et p. 246/ fol. 181v^o (11 septembre 1380 et 20 juin 1381).

⁹¹ S'y ajoutent d'autres habitants ou propriétaires dont les professions ne sont pas mentionnées: Rolet Favre, Richard Berna, Mermet de Chamblot, Mermet Chésales, Jacquet Potier du Val de Ruz, Guillaume Ramuz, Perrod Sigonyer, Anserme à la Taschy, Mermet Testanerry et son épouse Alexia, Rodin Tonare.

⁹² *Le premier livre des bourgeois* (cit. n. 81), p. 63/ fol. 26r^o et p. 113/ 86v^o (s.d., probablement 1394; 30 novembre 1399).

⁹³ Sont également mentionnés: la veuve de Willin Bevetz, Rolet dou Marrin, Mermet Chésalet, Pierre Juglar, Pierre Pugnia et Pierre de La Roche.

⁹⁴ *Le premier livre des bourgeois* (cit. n. 81), p. 63/ fol. 33r^o, p. 83/ fol. 47r^o et p. 108/ fol. 85v^o (20 février 1404 [n. st.], avril 1405 et 1409).

⁹⁵ Aux côtés de Jean Monnet de Massonnens, Cuanod (Conod) Stos, frère de Rodolphe, Jacquet Testa, Mermet Trovaz, Aubert Jota, Jacquet Taschi, Nicod Tonare.

de biens appartenant à des religieux: une maison des chartreux de la Valsainte (1380, fol. 180v^o) et un nommé dom Nicolas, prêtre (1405, fol. 85v^o).

Au début du XV^e siècle, le Petit-Paradis est compris dans la bannière de la Neuveville et son pavage est réalisé en 1436 en conséquence d'une ordonnance de 1394 (nouveau style)⁹⁶. La transformation du secteur, avec comblement progressif du fossé, destruction d'édifices anciens, pavage du fondement et nouvelles constructions durera près de deux siècles. Des transformations très importantes interviennent dans le secteur au cours du XV^e siècle, dans le contexte de l'évolution du statut politique de la cité. A la suite de la défaite cuisante face à Berne, au duché de Savoie et à leurs alliés (1447–1448), conclue par la paix humiliante et ruineuse de Morat du 16 juillet 1448, Fribourg, qui n'a guère pu compter sur la protection de son seigneur, le duc d'Autriche⁹⁷, et qui demeure menacée par une annexion bernoise, se tourne vers la Savoie, dont elle admet la suzeraineté (10 juin 1452).

«L'Autriche venait de perdre, presque sans coup férir pour la défendre, l'une des dernières possessions qui lui restaient en Suisse. [...]. De nouveaux destins commençaient pour les terres occidentales de l'Helvétie.»⁹⁸

⁹⁶ AMMANN-DOUBLIEZ (cit. n. 86), p. 116–117, n° 152. Il s'agit d'une ordonnance établissant la division de la ville de Fribourg en quatre bannières, 18 décembre 1406. Pour le pavement des rues de la ville: *ibid.*, p. 90, n° 116, mesures prises pour le pavage des rues de Fribourg, 22 mars 1394 (n. st.). Le compte du trésorier Nicod Bugniet pour le second semestre 1436 mentionne le «pavement dou pittit paradix», qui revient à 11 livres et deux sols (AEF, CT 68, compte du trésorier de la ville, second semestre 1436, fol. 183–184). Au semestre précédent, on a procédé au pavement de la rue des Hôpitaux-Derrière (AEF, CT 67, fol. 151–153).

⁹⁷ Albert VI de Habsbourg (1418–1463), régent de l'Autriche antérieure, archiduc d'Autriche (1453), régent de la Haute (1458) et de la Basse-Autriche (1462). En 1445–1449, Albert se trouve en conflit avec Bâle et ses troupes sont concentrées sur le Rhin.

⁹⁸ Gaston CASTELLA, *Histoire du canton de Fribourg*, Fribourg 1922, p. 117–118.

Le passage sous suzeraineté savoyarde permet, paradoxalement, le rétablissement de relations de bon voisinage avec Berne et un rapprochement avec les Confédérés. En réalité, la domination savoyarde sur Fribourg est affaiblie par les dissensions au sein de la famille ducale⁹⁹ et par la politique savoyarde de rapprochement avec le duc de Bourgogne¹⁰⁰. Ces bouleversements militaires et politiques ont des conséquences sur l'urbanisme en ville de Fribourg: se voyant quasiment libérés de toute suzeraineté, les Fribourgeois entreprennent la démolition du château et du donjon seigneuriaux, créés par le fondateur de la ville au XII^e siècle et séparés de la ville par des fossés naturels ou artificiels¹⁰¹. Selon Zurich, au début du XV^e siècle, la tour d'Autriche (ou tour du Bourg) a déjà perdu son utilité militaire et politique, puisqu'elle est en partie propriété d'une nommée Agnelette, épouse de Rolet Barguin, bourgeois de Fribourg¹⁰². La tour cependant menace ruine et, dans le contexte, de la fin de la domination autrichienne sur Fribourg, il est décidé, le 15 février 1463, de la faire disparaître définitivement¹⁰³. La démo-

⁹⁹ Le règne d'Amédée IX (1465–1472), gravement malade, est dominé par la figure de la duchesse Yolande (1434–1478), soeur du roi de France Louis XI. Cette dernière exerce ensuite la régence lors de la minorité de son fils, le duc Philibert I^{er} (1472–1482), mais elle se heurte à la révolte de ses beaux-frères, Philippe de Bresse (1443–1497) et Jacques de Romont (1450–1486).

¹⁰⁰ A l'issue des guerres de Bourgogne, où Fribourg, se démarquant de son suzerain savoyard, s'est rangé du côté des Suisses, Yolande de Savoie se voit contrainte de renoncer à sa suzeraineté sur Fribourg (10 septembre 1477). Fribourg obtient le statut d'immédiateté impériale (31 janvier 1478).

¹⁰¹ Voir: BOURGAREL (cit. n. 69), p. 142–145.

¹⁰² ZURICH (cit. n. 69), p. 164. L'auteur mentionne un acte privé du 15 avril 1418, dont la minute figure dans le registre du notaire Ulric Manot (AEF, RN 22, 1415–1418, fol. 146r^o).

¹⁰³ ZURICH (cit. n. 69), p. 164–165 (AEF, RM 3, 1458–1464, fol. 69v^o). Dans sa séance du 21 février 1463, le Petit Conseil précise que les matériaux récupérés de la tour du Bourg devront servir au pavement d'une place devant Notre-Dame et à l'établissement d'un marché aux blés. Voir également: AMMANN-DOUBLIEZ (cit. n. 86), p. 487–488, n^o 631, ordonnance de démolition de la tour du Bourg, 21 février 1463.

lition commence dès le 1^{er} mars suivant et se poursuit jusqu'en septembre 1466. Elle entraîne le réaménagement des espaces entre l'ancien château seigneurial et Notre-Dame. C'est dans ce contexte qu'intervient le comblement d'une partie du ravin du Petit-Paradis et que disparaît le pont du même nom. Selon Zurich, le comblement et le pavement du secteur sont en cours lors du second semestre de 1464 et les travaux se trouvent entièrement terminés à la fin de l'année 1470, comme en atteste le compte du trésorier de la ville¹⁰⁴. Selon Rudella, c'est alors qu'on élève un mur contre le pont et qu'on surmonte ce mur de lieux d'aisances et de latrines, dont l'évacuation se fait dans ce qui reste du ravin du Petit-Paradis.

«[...] als man das noch unserer zit, vor und nachdem der graben usgefült und besezt sig, gsehen unnd by dem, das dozermaln ouch die sprachhüser unnd heimlichen gemäch uff denselben reichtend, wie man gsicht [...]»¹⁰⁵.

Ces aménagements sont inséparables de ceux qui aboutissent à la création, à l'endroit de l'ancien château seigneurial, de deux places pavées, une supérieure garnie de la fontaine de Saint-Georges, l'autre inférieure, résultant du comblement d'une partie du fossé du Petit-Paradis. Selon Zurich encore, le pavement est en cours en 1465 et, les années suivantes, on procède à l'établissement d'une fontaine et à la construction d'une halle au blé. Trente-six années plus tard, le gouvernement décide la construction de greniers sur le flanc sud de la place du marché aux grains. En 1504, décision est prise d'élever au-dessus du niveau des greniers un nouvel hôtel-de-ville, destiné à remplacer la Maison de justice, sise au chevet de l'église Saint-Nicolas et élevée entre 1418 et 1426¹⁰⁶. Le nouveau siège du gouverne-

¹⁰⁴ AEF, CT 136, compte d'Ulrich Stucky, trésorier de la ville, pour le second semestre 1470 (juin 1470–janvier 1471), fol. 54.

¹⁰⁵ ZEHNDER-JÖRG (cit. n. 73), tome II, § 1, p. 12.

¹⁰⁶ Sur la construction de l'Hôtel-de-Ville, qui n'est pas notre sujet, nous renvoyons à STRUB, *Les monument d'art et d'histoire...*, tome I^{er} (cit. n. 70), p. 252–257.

ment est inauguré en 1522, et en 1524–1525 une nouvelle fontaine de Saint-Georges est réalisée.

Du côté qui nous intéresse, quelques décennies plus tard, lors du comblement définitif du fossé du Grabensaal et la création de la rue Neuve, la terre et les pierres enlevées lors des travaux sont transportées dans ce qui reste du fossé du Petit-Paradis, afin d’y créer un fondement: «Es ist beschlossen, das min herr seckelmeister solle die stein, so vor unser frouwen kirchen liggend, zů zweyen brünen lassen uszugen und danach eichen fellen zů brunn mogen. Im ubrigen soll er ouch das [...] erd zu der Nuwen gassen rumen unnd zu den graben des kleines paradises furen und darin ein fundament machen.»¹⁰⁷ C’est la fin de ce qui demeurait du ravin du Petit-Paradis primitif. En 1606, dans son fameux *Plan de la ville de Fribourg*, Martin Martini nous montre le Petit-Paradis tel qu’il se présente au terme de plusieurs siècles de transformations, entièrement pavé, entre les façades-arrières des maisons de la rue de Lausanne, celles de la Grand-Fontaine et le Tilleul¹⁰⁸. On remarque déjà le muret bas qui monte vers les maisons de la rue des Hôpitaux-Derrière devant lesquelles s’étendent des jardins en pente dégringolant vers celles de la Grand-Fontaine. Quant à la fontaine du Petit-Paradis, elle est déjà présente sur le plan de 1606¹⁰⁹, avec son bassin rectangulaire, un pilier sculpté surmonté d’une hampe. Strub affirme ignorer la date de construction de cette fontaine, mais précise que la fontaine actuelle ne doit dater que du XIX^e siècle¹¹⁰. Il omet de préciser qu’en 1819, si l’on en croit la peinture de Landerset, deux bassins étaient en action. Voici le Petit-Paradis débarrassé de son ravin, bien que l’on devine encore sur le plan de 1606 quelques vestiges de l’antique état naturel, avec la trace des «riaux du Petit-Pa-

¹⁰⁷ AEF, RM 61 (1543–1544), p. 192, séance du 31 janvier 1544.

¹⁰⁸ Le plan désigne le Petit-Paradis par la lettre 6a (Martin MARTINI (1565/66–1610), *Plan de Fribourg*, 1606, gravure sur cuivre, 86 x 155 cm, MAHF, 1999-177).

¹⁰⁹ Une femme y est affairée avec une grosse bassine.

¹¹⁰ STRUB, *Les monument d’art et d’histoire...*, tome I^{er} (cit. n. 70), p. 214 et 241.

radis» sous le mur bas remontant vers les Hôpitaux-Derrière ou encore sous la portette qui enjambe le Court-Chemin.

L'urbanisme du lieu ne changera plus profondément jusqu'au XX^e siècle, si ce n'est la reconstruction de maisons et d'édifices devenus vétustes ou menaçant ruine ou encore les ajouts successifs d'étages. Les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles ne s'attaqueront guères qu'aux façades. Et c'est là que nous retrouvons le charmant et idyllique Petit-Paradis de Joseph de Landerset.

Epilogue. «Little Paradise lost?»

C'est la première décennie du XX^e siècle qui donne un premier coup de grâce au Petit-Paradis hérité des siècles précédents. Il ne s'agit pas ici de faire l'histoire des transformations urbanistiques en ville de Fribourg à l'aube du XX^e siècle, mais de rappeler brièvement le formidable chantier que fut la construction de la route des Alpes, destinée à relier autrement que par les étroites rues de Lausanne et des Alpes, le Bourg à la ville haute en pleine expansion.

Les premiers projets d'édification d'une voie large entre le Tilleul et les Grands-Places datent de la décennie 1840 déjà¹¹¹. Ils sont repris à la fin des années 1880 par Amédée Gremaud, ingénieur cantonal¹¹², puis au début des années 1890. Un projet est finalement

¹¹¹ AEF, SPC I 386.1, plan géométrique d'une route par les jardins des Hôpitaux-Derrière [de la rue du Pont-Muré à la rue de Romont], par Stuckart, ingénieur des ponts-et-chaussées, 1845 (la cote est provisoire, le fonds étant en cours de classement). Le projet de 1845 prévoit une voie de circulation passant en dessous du petit muret du Petit-Paradis, visible sur la toile de Landerset, et préserve ainsi une partie du pâtre de maisons de l'auberge Saint-Joseph. Les documents et informations sur la construction de la route des Alpes m'ont été fournis par mon collègue Patrick Dey, responsable des fonds de cartes et plans et des ponts et chaussées, qui est chaleureusement remercié ici.

¹¹² AEF, SPC I 386.3 (cote provisoire), plan de projet de route entre le Tilleul, les Grands-Places et la Gare, 23 avril 1888. Le projet de 1888 prévoit la destruction du pâtre de maisons du Saint-Joseph, mais préserve en revanche les

adopté par le Conseil général de la ville, en 1899, qui soulève déjà l'opposition des défenseurs du patrimoine. Ces derniers dénoncent «l'absurdité de la rue large au cœur d'un bâti ancien»¹¹³. La critique principale émane de Georges de Montenach¹¹⁴ et porte sur le plan de rattachement de la nouvelle route au secteur du Tilleul et de l'Hôtel-de-Ville, soit exactement le bas de la place du Petit-Paradis. Si le baron approuve globalement le tracé de la route des Alpes du couvent des Ursulines jusqu'à la dernière bâtisse de la rue des Alpes avant le muret bas¹¹⁵, il remet radicalement en cause la conception du projet dans la zone du Petit-Paradis et du Tilleul.

«[...] de la maison Hendrick (sic) à la place du Tilleul, une modification essentielle s'imposait, selon nous, dans la conception même du projet. La route des Alpes, et je souligne intentionnellement le mot route, devait ici prendre franchement le caractère d'une rue et d'une rue en harmonie avec l'ensemble pittoresque des quartiers traversés par elle. [...].

maisons de la rue des Alpes se situant en amont du muret bas. Amédée Gremaud (1841–1912), diplômé de l'École polytechnique fédérale de Zurich, ingénieur au bureau des ponts et chaussées de Fribourg (1866–1871), ingénieur cantonal et inspecteur des ponts et chaussées (1871–1912), il dirige de nombreux travaux de constructions de routes et de ponts dans le canton. Fondateur et directeur de l'École secondaire professionnelle des garçons de Fribourg (1885–1906), président fondateur de la Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes (1881–1906).

¹¹³ AEF, fonds Georges de Montenach 31, Expertise des projets relatifs à la route des Alpes et aux places de l'Hôtel-de-Ville et du Tilleul, manuscrit, s.d. [1903], VIII.

¹¹⁴ Georges de Montenach (1862–1925), baron, député conservateur au Grand Conseil (1891–1909 et 1911–1925), au Conseil des Etats (1915–1925), président de la Société des étudiants suisses (1889), de la Fédération catholique romande (1891–1903) et du Piusverein (1891), très engagé dans les mouvements catholiques internationaux, défenseur du patrimoine.

¹¹⁵ Il s'agit de la maison occupée, au début du XX^e siècle, par le relieur Handrick (n° de cadastre 1208), dont nous avons parlé précédemment (maison appartenant en 1819 à la veuve Catherine Zurkinden).

L'achèvement logique du tracé, tel qu'il a été compris et tel qu'il nous est soumis, détruira, personne ne peut le nier, le caractère urbain, spécial et ancien. Cela par les proportions et la structure même de la chaussée et surtout à cause de l'ouverture béante créée, par elle, au détriment de tout ordre normal des proportions, qui sera renversé.

Je ne puis accepter un projet qui plante, pousse et étale au cœur d'un quartier ancien et homogène, une avenue moderne qui se raccordera mal, soit avec le cadre de son débouché, soit avec les autres voies déjà existantes. La différence essentielle entre la rue ancienne et la rue moderne, c'est que la première a été faite peu à peu, avec des maisons qui sont venues se rejoindre, une à une, épousant les sinuosités du sol, montant et descendant avec lui.

La rue ancienne est née du sol [...]; c'est un organisme qui croît normalement et sa croissance fait la ville; la rue s'allonge pour atteindre tel édifice, telle église; elle se replie devant le rempart et tourne sur elle-même, elle s'élargit là où il faut qu'elle le fasse et dans un but précis. Sa croissance est régulière et normale, elle change de traits sans doute, tel un enfant qui prend un visage d'homme mais garde sa ressemblance. Les modifications subies sont d'une lenteur extrême; entre le passé et le présent la rupture n'est jamais nette et complète; les choses nouvelles s'harmonisent avec les anciennes, tous se fond et se patine dans le même ton.

[...] le tracé [de la route des Alpes] ne se contente pas de bouleverser la place du Tilleul, je puis dire sans exagération qu'il la supprime. En effet, par l'ouverture démesurée qu'il crée dans son flanc, par l'horizon lointain qu'il ouvre, il la transforme en carrefour; et ce carrefour paraîtra toujours d'autant plus mesquin que la route des Alpes sera plus belle, plus large, plus ouverte.»¹¹⁶

Les considérations de Montenach relèvent certes d'une idéologie ultra-conservatrice, teintée peut-être d'une nostalgie pour les restes de l'ancien régime, elles ne se révèlent pas moins visionnaires au point de vue de l'urbanisme et de la protection du patrimoine bâti. Les remises en causes sont toutefois impuissantes, car les travaux ont d'ores et déjà commencé pour le premier tronçon de la route

¹¹⁶ AEF, fonds Georges de Montenach 31, Expertise (cit. n. 113), III–VI.

partant des Places. En définitive, le projet pour le bas de la route des Alpes, qui nous intéresse ici, est définitivement approuvé par le Conseil d'Etat, le 29 juin 1906¹¹⁷. Les travaux peuvent immédiatement commencer par la démolition des maisons condamnées, dont une partie est d'ores et déjà la propriété de la ville. C'est le cas de l'auberge Saint-Joseph et du pâté de maison qui suit¹¹⁸. On détruit également les premières maisons qui font suite au muret sur la rue des Hôpitaux-Derrière, elles aussi acquises par la commune de Fribourg¹¹⁹. La route des Alpes peut dès lors se déployer dans le trou béant, résultat des démolitions. Après l'achèvement des travaux de la route, des projets immobiliers sont mis en œuvre, dont les immeubles complétant l'ancienne maison Schaller, entre route des Alpes et Grand-Fontaine¹²⁰, et un immeuble de rapport d'une hauteur peu en harmonie avec les anciennes maisons de la rue des Alpes (actuel n° 44).

Au terme de ces travaux titanesques du point de vue technique, la place du Petit-Paradis se trouve en grande partie sacrifiée. C'est tout le bas de la place qui a été impitoyablement amputé et le Petit-Paradis disparaît presque entièrement, désormais cantonné à l'es-

¹¹⁷ AEF, CE I 107, protocole du Conseil d'Etat 1906, p. 602–603, arrêté du Conseil d'Etat, Fribourg. Route des Alpes. Approbation des plans de la partie inférieure et du raccordement avec la place du Tilleul, 29 juin 1906.

¹¹⁸ Selon le cadastre de l'assurance-incendie de 1882, utilisé jusqu'au-delà de 1900, les derniers propriétaires sont: Hermann Lang, fils de Frédéric, charron (auberge Saint-Joseph, n° de cadastre 1108), Jacques Häring fils de Bruno (n° 1814), l'hoirie Louis Gerstner (n° 1109 et 1106), Pierre Demierre, fils de feu Antoine Demierre, de Montet (Veveyse) (n° 527), Clément Waeber, fils de feu Antoine Pierre, charron (n° 2266). Voir: AEF, Af 212 (1882–...), cadastre de l'assurance-incendie, ville de Fribourg, quartier des Places, fol. 4–5.

¹¹⁹ Les derniers propriétaires, avant l'achat par la commune, en sont: Michel François Handrick, fils de feu Michel (n° 1208), les enfants d'Alexandre Möhr (n° 1256) et ceux de Jacques Philippe Paschoud (n° 1668). Voir: AEF, Af 212 (1882–...), cadastre de l'assurance-incendie, ville de Fribourg, quartier des Places, fol. 5.

¹²⁰ Voir: SBC, *Recensement des biens culturels immeubles du canton de Fribourg*, fiche n° 018/2003, Route des Alpes 2–4. Ancienne maison de Schaller.



Ill. IV: La route des Alpes en construction et la démolition des maisons du Petit-Paradis et de la rue des Alpes, 1906, carte postale, 9 x 14 cm, Musy frères éditeurs, Lausanne, [1906], détail, AEF, Photographies 5227 B..

pace compris entre la maison Forestier et le croisement de la rue des Alpes et de la route du même nom. Un no man's land, à tel point que durant de longues années, on ne parle plus du Petit-Paradis et que les maisons subsistantes sont intégrées à la rue des Alpes. Ce n'est que récemment qu'on a restitué à deux ou trois maisons l'adresse du Petit-Paradis. Quant à l'espace se situant en dessous de la fontaine, il a été converti en lieu de parcage pour les automobiles et la plate-forme de la fontaine est un endroit où tout un chacun vient déposer ses détritits. On en vient presque à rêver du ravin du Petit-Paradis et de ses lieux d'aisances... *Paradise lost.*

Zusammenfassung

Ausgangspunkt dieses Aufsatzes sind zwei Gemälde von Joseph de Landerset: «Ansicht des Rathausplatzes von Freiburg» und «Ansicht des Rathauses und der Nikolauskirche vom Klein-Paradies-Platz aus». Beide sind «Tableaux-horloges», in die eine richtige Uhr eingebaut war, und bildeten wohl ein Paar. Das erste ist nur in einer schwarzweissen Reproduktion von 1895 überliefert, und beim zweiten fehlt die Uhr. Es ist die einzige Ansicht des Kleinen Paradieses vor dem Aufkommen der Fotografie in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts.

Joseph de Landerset wurde am 9. Februar 1753 als Sohn einer bescheidenen Familie der privilegierten Bürgerschaft geboren. Mit 21 Jahren trat er in den französischen Dienst ein, den er nach dem Ausbruch der Französischen Revolution im Jahr 1792 quittieren musste. 1813 wurde er zum Infanterieinstructor und Platzkommandanten von Freiburg ernannt, Ämter, die er bis zu seinem Tod 1819 ausübte. Sie liessen ihm viel Zeit für sein Hobby, die Malerei. Vermutlich war er ein Autodidakt, der sein Handwerk mit dem Kopieren alter Meister erlernte. Ivan Andrey identifizierte 1998 insgesamt 160 Werke, die zwischen 1780 und 1819 datiert sind. Landerset malte insbesondere die Landsitze des freiburgischen Patriziats und gestaltete sie als soziales Modell, bei dem Herren und Diener friedlich miteinander lebten und natürlich nur die Diener arbeiteten...

Ähnlich präsentieren sich auch Landersets Ansichten des Rathausplatzes und des Kleinen Paradieses, die beide von 1819 datieren. Während der Rathausplatz im Morgenlicht liegt, ist das Kleine Paradies in Abendlicht getaucht und gleicht einer ländlichen Idylle, nicht zuletzt weil die beiden grossen Gebäude am Platz, die Häuser Maillardoz und Forestier, nicht abgebildet sind und lediglich ihre Schatten werfen.

Aufgrund der im Staatsarchiv Freiburg aufbewahrten Volkszählungen (seit 1811) und der Brandversicherungen (seit 1812) lässt sich die Einwohnerschaft des Kleinen Paradieses für das Jahr 1819 ohne weiteres benennen. Ganz unten am Platz befand sich zum Beispiel

die Herberge St. Joseph, 1818 im Besitz von Pierre Bongard, von Ferpicloz, und seiner Frau Françoise, geb. Dafflon. Im Haus befand sich auch eine Bäckerei, 1818 in der Hand des Pächters, Jean Joseph Gachet, 25 Jahre alt, von Greyerz, und seiner Frau Marie Christine, geb. Montenach, 22 Jahre alt. Auf diese Weise lassen sich für alle Häuser die Bewohner finden, selbst für die nicht sichtbaren Häuser Maillardoz und Forestier, die eher von Patriziern und nur spärlich bewohnt waren. Der Platz wies eine bunt gemischte Bevölkerung auf: vom Handwerker bis zum Wirt, vom eingewanderten Arbeiter bis zum Notar, von Knechten und Mägden bis zu den Familien des Ancien Regime und ihren Gästen. Trotz seiner Nähe zum belebten Stadtzentrum scheint er weit davon entfernt zu sein, wie ein Kleines Paradies, als das ihn der Maler zweifellos darstellen wollte.

Anders als lange vermutet, war das Kleine Paradies anfangs wohl kein Friedhof, sondern ein Graben in Fortsetzung des Grabensaals, der von der heutigen Grenette bis zur Linde führte. Über diesen Graben führte eine Brücke zum Rathausplatz, der im Mittelalter ein eng umschlossener Burgplatz war. Dieser Übergang wird noch im 16. Jahrhundert vom Chronisten Rudella erwähnt. Das Kleine Paradies wird um 1300 erstmals genannt, als Nikolaus von Gambach und seine Frau Guisina dem Liebfrauenspital die Hälfte eines Ofens im Kleinen Paradies schenkten. Anhand des ersten Bürgerbuchs (1341–1416) lässt sich die Bevölkerung des Kleinen Paradieses im 14. Jahrhundert eruieren, die zunehmend mehr und spezialisiertere Handwerker umfasste. 1436 wurde das Kleine Paradies gepflästert und in den 1460er-Jahren der Graben aufgefüllt, als man die letzten Reste des herrschaftlichen Turms auf dem Burgplatz beseitigte und diesen öffnete. Auf dem Martiniplan von 1606 erscheint der Klein-Paradies-Platz ganz gepflästert und mit einem Brunnen versehen; auf Landersets Ansicht von 1819 hat er deren zwei.

Stark in Mitleidenschaft gezogen wurde der Platz an der Wende vom 19. zum 20. Jahrhundert, als die Lausanne- und die Alpengasse den zunehmenden Verkehr nicht mehr aufzunehmen vermochten und mit der Alpenstrasse eine breitere Verbindung zwischen

Oberstadt und Burgquartier geschaffen wurde. Das Projekt rief schon damals Kritik hervor, insbesondere jene von Georges de Montenach, die heute recht modern anmutet. Der konservative Politiker zog zwar die Notwendigkeit der Alpenstrasse nicht in Zweifel, kritisierte aber die Art und Weise, wie diese unter Missachtung der alten Proportionen an den neuralgischen Punkten des Kleinen Paradieses und der Linde an das bestehende Strassennetz angebunden werden sollte. Die Verstümmelung des Kleinen Paradieses liess sich allerdings nicht mehr aufhalten: Die untere Hälfte des Platzes wurde amputiert. Die wenigen stehen gebliebenen Häuser wurden der Alpengasse zugerechnet. Erst seit kürzlich tragen ein paar erneut die Adresse des Kleinen Paradieses, das im Übrigen wie weitere schöne Plätze der Freiburger Altstadt zu einem Parkplatz verkommen ist...

KATHRIN UTZ TREMP